



## Rogers Sugar annonce ses résultats du troisième trimestre de l'exercice 2023; le rendement demeure élevé, soutenue par le secteur du sucre

Rogers Sugar Inc. (« notre », « nos », « nous » ou « Rogers ») (TSX : RSI) présente aujourd'hui ses résultats du troisième trimestre de l'exercice 2023 qui montrent qu'elle a dégagé un BAIIA ajusté consolidé de 23,8 millions de dollars et de 82,3 millions de dollars pour le trimestre considéré et les neuf premiers mois de l'exercice, respectivement.

« Nos activités continuent de dégager une croissance constante et rentable, soutenue par la vigueur du marché du sucre au Canada, ce qui a donné lieu à une amélioration du BAIIA ajusté au troisième trimestre », a indiqué Mike Walton, président et chef de la direction de Rogers et Lantic Inc. « Nous avons bon espoir que cette tendance favorable se poursuivra et se traduira par une performance financière solide pour l'exercice 2023. Aujourd'hui, nous avons également le plaisir d'annoncer officiellement un investissement d'environ 200 millions de dollars dans notre capacité de raffinage et nos infrastructures de logistique dans l'Est du Canada, ce qui nous permettra de répondre aux besoins croissants de nos clients en augmentant notre capacité de production de sucre raffiné de 100 000 tonnes métriques. »

Principaux résultats consolidés du troisième trimestre de l'exercice 2023 (non audité)	T3 2023	T3 2022	CUM 2023	CUM 2022
<b>Résultats financiers (en milliers de dollars)</b>				
Produits	262 285	254 632	796 677	738 728
Marge brute	41 685	24 948	124 534	102 333
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	34 912	32 654	115 138	104 341
Résultat des activités d'exploitation	24 008	8 822	72 148	51 658
BAIIA <sup>1)</sup>	30 523	15 402	91 681	71 179
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	23 750	23 108	82 285	73 187
Bénéfice net	14 177	3 138	39 913	28 934
de base par action	0,13	0,03	0,38	0,28
dilué par action	0,12	0,03	0,35	0,28
Bénéfice net ajusté <sup>1)</sup>	8 749	8 419	33 211	28 498
Bénéfice net ajusté de base par action <sup>1)</sup>	0,08	0,08	0,32	0,27
Flux de trésorerie disponibles sur douze mois	47 846	49 480	47 846	49 480
Dividendes par action	0,09	0,09	0,27	0,27
<b>Volumes</b>				
Sucre (en tonnes métriques)	191 411	203 315	579 807	579 928
Sirup d'érable (en milliers de livres)	9 630	12 027	33 508	37 225

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

- Le bénéfice net ajusté consolidé du troisième trimestre de l'exercice 2023 a atteint 8,7 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 0,3 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse du BAIIA ajusté du secteur du sucre.
- Le BAIIA ajusté consolidé du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2023 s'est établi à 23,8 millions de dollars et à 82,3 millions de dollars, respectivement, ce qui représente une hausse de 0,6 million de dollars et de 9,1 millions de dollars par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La hausse du BAIIA ajusté consolidé pour les deux périodes est liée à l'augmentation du BAIIA ajusté du secteur du sucre, partiellement neutralisée par la légère diminution du BAIIA ajusté du secteur des produits de l'érable.
- Le BAIIA ajusté du secteur du sucre s'est établi à 20,7 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2023, ce qui représente une hausse de 0,7 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, attribuable principalement à la hausse de la marge brute ajustée, partiellement contrebalancée par la hausse des frais de distribution.
- Les volumes de ventes du secteur du sucre sont conformes à nos prévisions de 191 411 tonnes métriques, en baisse de 11 904 tonnes métriques par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse de volume prévue est imputable principalement



à l'incidence d'une pointe inattendue de la demande découlant des perturbations temporaires du marché au deuxième semestre de l'exercice 2022.

- Nous avons abaissé à 800 000 tonnes métriques nos prévisions pour 2023 en matière de volume pour le secteur du sucre, soit 5 000 tonnes métriques de moins que notre estimation précédente, en raison de la conjoncture actuelle du marché et des différences de calendrier relatives aux commandes passées par d'importants clients. Les volumes de ventes attendus pour 2023 représentent une hausse de 5 000 tonnes métriques, ou 1 %, par rapport aux volumes de ventes en 2022.
- La marge brute ajustée du secteur du sucre s'est améliorée de 20,63 \$ par tonne métrique au troisième trimestre de l'exercice 2023 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait de l'amélioration du prix moyen.
- Le BALLA ajusté du secteur des produits de l'érable s'est établi à 3,0 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2023, ce qui constitue une légère baisse par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les volumes de ventes du secteur des produits de l'érable ont diminué de 2,4 millions de livres pour se chiffrer à 9,6 millions de livres pour le trimestre, essentiellement en raison de la diminution de la demande. Cette baisse de volume a été partiellement compensée par les prix plus élevés et les charges d'exploitation moindres.
- Le 11 août 2023, le conseil d'administration de Lantic a approuvé l'accroissement de la capacité de production et de logistique de ses activités de raffinage de sucre de l'Est du Canada à Montréal et à Toronto. Cet investissement devrait faire augmenter de 100 000 tonnes métriques la capacité d'approvisionnement en sucre raffiné du marché canadien en croissance, pour un coût de construction estimé à environ 200 millions de dollars. Cette capacité additionnelle de production et de logistique devrait être mise en service dans environ deux ans.
- Les flux de trésorerie disponibles pour la période de douze mois close le 1<sup>er</sup> juillet 2023 se sont chiffrés à 47,8 millions de dollars, ce qui représente une légère baisse de 1,6 million de dollars en regard de la période correspondante de l'exercice précédent, par suite de l'augmentation des dépenses en immobilisations découlant essentiellement des coûts engagés pour l'étape de conception et de planification de notre projet d'accroissement de la capacité de production et de logistique dans l'Est du Canada.
- Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2023, nous avons versé 0,09 \$ par action à nos actionnaires, ce qui correspond à une somme de 9,4 millions de dollars.
- Le 11 août 2023, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$ par action, lequel sera payable au plus tard le 12 octobre 2023.
- Le 11 août 2023, le conseil d'administration a approuvé le dépôt d'un prospectus préalable de base simplifié en lien avec les initiatives financières prévues au cours des deux prochains exercices.



## Secteur du sucre

<b>Principaux résultats du secteur du sucre pour le troisième trimestre de l'exercice 2023</b> (non audité)	<b>T3 2023</b>	<b>T3 2022</b>	<b>CUM 2023</b>	<b>CUM 2022</b>
<b>Résultats financiers (en milliers de dollars)</b>				
Produits	215 831	200 276	637 253	572 058
Marge brute	35 772	21 278	108 885	89 114
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	30 494	28 195	102 300	90 844
par tonne métrique (\$/TM) <sup>1)</sup>	159,31	138,68	176,44	156,65
Charges administratives et de vente	7 811	8 067	25 547	26 594
Frais de distribution	6 821	5 052	17 223	14 724
Résultat des activités d'exploitation	21 140	8 159	66 115	47 796
BAIIA <sup>1)</sup>	26 002	13 062	80 567	62 230
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	20 724	19 979	73 982	63 960
<b>Volumes (en tonnes métriques)</b>				
Volume total	191 411	203 315	579 807	579 928

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

Au troisième trimestre, les produits ont augmenté de 15,6 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par la hausse du prix payé pour le sucre brut n° 11 et l'augmentation du prix moyen pour les activités liées au raffinage.

Globalement, les volumes de ventes du secteur du sucre ont reculé de 11 904 tonnes métriques au troisième trimestre de 2023 par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, la contraction des volumes de ventes de produits industriels et d'exportations ayant été en partie contrebalancée par les volumes de ventes à la hausse de produits de consommation et de produits liquides. La réduction des volumes de ventes de produits industriels au cours du trimestre à l'étude reflète surtout l'incidence d'une pointe inattendue de la demande découlant des perturbations temporaires du marché au deuxième semestre de l'exercice 2022.

La marge brute s'est chiffrée à 35,8 millions de dollars pour le troisième trimestre, et elle comprend un profit de 5,3 millions de dollars lié à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute de la période correspondante de l'exercice précédent s'est chiffrée à 21,3 millions de dollars, et elle comprenait une perte de 6,9 millions de dollars liée à l'évaluation à la valeur de marché.

La marge brute ajustée a augmenté de 2,3 millions de dollars au troisième trimestre comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, hausse qui s'explique avant tout par des marges plus élevées sur les ventes de sucre grâce à l'amélioration des prix moyens pour les activités liées au raffinage du sucre. Cette variation favorable a été contrebalancée en partie par la contraction des volumes de ventes, la hausse des coûts de production découlant principalement des pressions inflationnistes liées au marché sur les charges d'exploitation et la hausse des prix de l'énergie. La marge brute ajustée par tonne métrique s'est établie à 159,31 \$ pour le troisième trimestre, ce qui représente une hausse de 20,63 \$ par tonne métrique par rapport à l'exercice précédent. La variation favorable est principalement attribuable à l'augmentation de la marge dans son ensemble en raison de l'amélioration des prix de vente, contrebalancée en partie par la hausse des coûts de production comparativement à un an plus tôt.

Le résultat des activités d'exploitation du troisième trimestre de l'exercice 2023 s'est établi à 21,1 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 13,0 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA du troisième trimestre s'est établi à 26,0 millions de dollars, en hausse de 13,0 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA ajusté du troisième trimestre a augmenté de 0,7 million de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse de la marge brute ajustée, partiellement contrebalancée par la hausse des frais de distribution.



## Secteur des produits de l'érable

<b>Principaux résultats du secteur des produits de l'érable pour le troisième trimestre de l'exercice 2023</b> (non audité)	<b>T3 2023</b>	<b>T3 2022</b>	<b>CUM 2023</b>	<b>CUM 2022</b>
<b>Résultats financiers (en milliers de dollars)</b>				
Produits	<b>46 454</b>	54 356	<b>159 424</b>	166 670
Marge brute	<b>5 913</b>	3 670	<b>15 649</b>	13 219
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	<b>4 418</b>	4 459	<b>12 838</b>	13 497
en pourcentage des produits <sup>1)</sup>	<b>9,5 %</b>	8,2 %	<b>8,1 %</b>	8,1 %
Charges administratives et de vente	<b>2 675</b>	2 560	<b>8 202</b>	7 639
Frais de distribution	<b>370</b>	447	<b>1 414</b>	1 718
Résultat des activités d'exploitation	<b>2 868</b>	663	<b>6 033</b>	3 862
BAlIA <sup>1)</sup>	<b>4 521</b>	2 340	<b>11 114</b>	8 949
BAlIA ajusté <sup>1)</sup>	<b>3 026</b>	3 130	<b>8 303</b>	9 227
<b>Volumes (en milliers de livres)</b>				
Volume total	<b>9 630</b>	12 027	<b>33 508</b>	37 225

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

Les produits du troisième trimestre ont reculé de 7,9 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la diminution des volumes, partiellement compensée par l'augmentation du prix de vente moyen.

La marge brute du troisième trimestre de l'exercice 2023 s'est chiffrée à 5,9 millions de dollars, et elle comprend un profit de 1,5 million de dollars lié à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute de la période correspondante de l'exercice précédent s'est chiffrée à 3,7 millions de dollars, et elle comprenait une perte de 0,8 million de dollars liée à l'évaluation à la valeur de marché.

La marge brute ajustée du troisième trimestre des exercices 2022 et 2023 s'est chiffrée à 4,4 millions de dollars, respectivement. La diminution de 2,4 millions de livres des volumes vendus a été neutralisée par la hausse des prix et la composition de la clientèle favorable au troisième trimestre de l'exercice 2023.

Le pourcentage de la marge brute ajustée pour le trimestre à l'étude a augmenté de 130 points de base par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison surtout des hausses de prix négociées avec nos clients.

Le résultat des activités d'exploitation du troisième trimestre de l'exercice 2023 s'est établi à 2,9 millions de dollars, comparativement à 0,7 million de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAlIA du troisième trimestre de l'exercice 2023 s'est chiffré à 4,5 millions de dollars, comparativement à 2,3 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAlIA ajusté du troisième trimestre de l'exercice 2023 a reculé de 0,1 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des marges brutes ajustées et de la hausse des charges administratives et de vente, partiellement compensées par la baisse des frais de distribution.

## PERSPECTIVES

Suivant notre solide performance au troisième trimestre de l'exercice 2023, nous prévoyons continuer de dégager des résultats financiers solides et stables en 2023. La vigueur de la demande de sucre et des prix connexes devrait continuer d'assurer de meilleurs résultats, en dépit des pressions inflationnistes persistantes. Nous prévoyons que notre secteur des produits de l'érable continuera de faire face à un environnement commercial difficile pour le reste de 2023, étant donné que la conjoncture économique et les conditions de marché défavorables rencontrées au cours de la dernière année se maintiendront. Nous avons l'intention d'atténuer ces conditions de marché défavorables avec des augmentations de prix récemment négociées et des initiatives d'automatisation de la production nouvellement mises en œuvre.



## Secteur du sucre

Nous nous attendons toujours à une bonne performance du secteur du sucre au cours de l'exercice 2023. La demande sous-jacente en Amérique du Nord demeure forte pour tous les segments de la clientèle, soutenue par la conjoncture favorable du marché. Nous nous attendons à ce que les améliorations de prix mises en œuvre au cours du dernier exercice continuent de soutenir nos résultats financiers, nous permettant d'atténuer l'incidence actuelle des pressions inflationnistes sur les coûts. À Taber, la saison des récoltes a donné le volume attendu de betteraves à sucre et la campagne de transformation a pris fin au début de février. Nous avons récolté 104 000 tonnes métriques pour l'exercice en cours, ce qui est inférieur de 16 000 tonnes métriques à la production de l'exercice précédent. La production moindre que prévue est attribuable aux conditions météorologiques défavorables vers la fin de la période de culture de l'exercice en cours, qui ont eu une incidence négative sur la teneur en sucre des betteraves à sucre.

Nous avons revu à la hausse les plans de production de nos raffineries de sucre de canne de Montréal et de Vancouver et importé temporairement du sucre blanc raffiné depuis l'Amérique centrale afin d'atténuer le déficit de production de notre usine de Taber et de nous assurer que nous pouvons remplir nos engagements auprès de nos clients.

En avril 2023, nous avons conclu une nouvelle entente de deux ans avec les producteurs de betteraves à sucre de l'Alberta pour l'approvisionnement de l'usine de sucre de betterave de Taber. La première année de ce contrat vise la récolte de l'automne 2023.

Nous avons abaissé légèrement nos prévisions ayant trait aux volumes des ventes pour l'exercice 2023, les faisant passer de 805 000 tonnes métriques à environ 800 000 tonnes métriques. Cette diminution de 5 000 tonnes métriques reflète la conjoncture actuelle du marché et les différences de calendrier relatives aux commandes passées par d'importants clients. Malgré une légère baisse par rapport à nos attentes précédentes, nos prévisions de ventes de 800 000 tonnes métriques pour l'exercice 2023 pour le secteur du sucre représentent une augmentation de plus de 5 000 tonnes métriques, ou 1 %, par rapport à l'exercice 2022, exercice pour lequel nous avons enregistré nos volumes de ventes les plus élevés. Dans l'ensemble, nous prévoyons les variations de volumes suivantes d'un exercice à l'autre pour nos catégories de clients :

- Le secteur des produits industriels, qui est notre secteur le plus important, devrait connaître une croissance de 2 % en raison du maintien de la forte demande, soutenue par la conjoncture favorable du marché.
- Les volumes de ventes de produits liquides devraient progresser de 1 %, grâce à la demande continue des clients actuels.
- Les volumes de ventes de produits de consommation devraient demeurer stables.
- Une baisse de 9 % des ventes sur les marchés d'exportation est attendue au cours de l'exercice 2023 en raison de la demande croissante et de la vigueur économique du marché canadien.

Les coûts de production et les programmes de maintenance de nos trois usines de production devraient subir un effet modéré des pressions inflationnistes actuelles, et nous continuons de mettre l'accent sur nos initiatives de contrôle des coûts à l'échelle de nos activités.

Nous nous attendons à une hausse des frais de distribution pour l'exercice 2023, ce qui reflète la nécessité d'accroître les transferts de sucre entre nos installations afin de répondre à la demande de nos clients, ainsi que les récentes augmentations, en lien avec l'inflation, des coûts liés à la logistique et à la chaîne d'approvisionnement.

Les charges administratives et de vente devraient demeurer stables pour l'exercice 2023.

Nous avons été en mesure d'atténuer l'incidence des récentes augmentations des taux d'intérêt et des coûts de l'énergie grâce à notre stratégie de couverture sur plusieurs années. Nous prévoyons que ces hausses n'auront pas d'incidence importante sur nos résultats d'exploitation à brève échéance, puisque notre stratégie de couverture devrait continuer d'atténuer la majeure partie de notre exposition à ces risques. Cependant, nous nous attendons à des charges financières nettes plus élevées, en raison surtout des besoins accrus en fonds de roulement.

Les dépenses affectées aux projets d'immobilisations des activités régulières devraient aussi demeurer stables pour l'exercice 2023. Nous prévoyons consacrer environ 25 millions de dollars à différentes initiatives. Cette estimation des dépenses d'investissement ne tient pas compte des dépenses engagées pour notre projet récemment annoncé d'accroissement de la capacité de production et de logistique dans l'Est du Canada, lesquelles sont actuellement estimées à 13 millions de dollars pour l'exercice 2023.



## Secteur des produits de l'érable

Pour le reste de 2023, nous nous attendons à ce que le secteur des produits de l'érable dans son ensemble subisse les contrecoups de l'inflation élevée, entraînant une baisse de la demande des clients de détail. Nous anticipons que l'incidence défavorable liée à la réduction de la demande de détail et à la compétitivité accrue connexe du marché sera atténuée par les augmentations de prix récemment négociées avec les principaux clients, la baisse des coûts de production entraînée par les projets d'automatisation récemment mis en œuvre et les accords d'approvisionnement favorables récemment négociés pour les matériaux d'emballage.

Les dépenses consacrées aux projets d'immobilisations devraient être de 1,0 million de dollars approximativement pour l'exercice 2023, ce qui est comparable aux dépenses des derniers exercices. La principale motivation des projets d'immobilisations est l'amélioration de la productivité et de la rentabilité au moyen de l'automatisation.

Se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes ».

Le rapport de gestion et les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de Rogers pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 peuvent être consultés sur [www.LanticRogers.com](http://www.LanticRogers.com).

## Mise en garde concernant les mesures non conformes aux PCGR

Lors de l'analyse de nos résultats, en plus des mesures financières calculées et présentées conformément aux IFRS, nous recourons également à un certain nombre de mesures financières non conformes aux PCGR. Par mesure financière non conforme aux PCGR, on entend une mesure numérique de la performance, de la situation financière ou des flux de trésorerie d'une société qui exclut (inclut) des montants, ou fait l'objet d'ajustements ayant pour effet d'exclure (d'inclure) des montants, qui sont inclus (exclus) dans la plupart des mesures directement comparables calculées et présentées conformément aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne faisant pas l'objet d'une définition normalisée, il pourrait donc être impossible de les comparer avec les mesures financières non conformes aux PCGR présentées par d'autres sociétés exerçant les mêmes activités ou des activités similaires. Les investisseurs sont priés de lire intégralement nos états financiers consolidés audités ainsi que nos rapports mis à la disposition du public, et de ne pas se fier à une seule mesure financière.

Nous utilisons ces mesures financières non conformes aux PCGR à titre de complément de nos résultats présentés en vertu des IFRS. Elles permettent de présenter nos activités sous un angle différent et, conjuguées à nos résultats formulés en vertu des IFRS et aux rapprochements avec les mesures financières correspondantes conformes aux IFRS, elles font ressortir de manière plus nette les facteurs et tendances touchant à nos activités. Pour obtenir plus d'informations, il faut se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » qui figure à la fin du rapport de gestion qui se rapporte au trimestre considéré.

Le texte qui suit présente la définition des mesures non conformes aux PCGR utilisées dans le présent communiqué de presse :

- La marge brute ajustée s'entend de la marge brute compte tenu de « l'ajustement du coût des ventes », lequel comprend les profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés, et le cumul des écarts temporaires découlant des profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme.
- Le résultat ajusté des activités d'exploitation s'entend du résultat des activités d'exploitation compte tenu de l'ajustement du coût des ventes et de la dépréciation du goodwill.
- Le BAIIA s'entend du résultat des activités d'exploitation après ajustement pour tenir compte de l'amortissement et de la dépréciation du goodwill.
- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA après ajustement pour tenir compte de l'ajustement total du coût des ventes.
- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net compte tenu de l'ajustement au titre du coût des ventes, de la dépréciation du goodwill, de la variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt et de l'incidence fiscale sur ces ajustements.
- Le taux de la marge brute ajustée par TM s'entend de la marge brute ajustée du secteur du sucre divisée par le volume des ventes de ce même secteur.
- Le pourcentage de la marge brute ajustée s'entend de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable divisée par les produits tirés de ce même secteur.
- Le bénéfice net ajusté par action (de base) s'entend du bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.
- Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés, des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers, et compte tenu des dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée, et des paiements effectués au titre des contrats de location-acquisition.

Dans le présent communiqué de presse, nous traitons des mesures financières non conformes aux PCGR, en décrivant notamment les raisons pour lesquelles nous estimons que ces mesures fournissent des renseignements utiles sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie, le cas échéant, et, dans la mesure où cela est important, les autres fins visées par le recours à ces mesures. Ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse de nos résultats présentés aux termes des PCGR. Les rapprochements des mesures financières non conformes aux PCGR et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables sont présentés ci-après.



RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS

Résultats consolidés (en milliers de dollars)	T3 2023			T3 2022		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	35 772	5 913	41 685	21 278	3 670	24 948
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(5 278)	(1 495)	(6 773)	6 917	789	7 706
Marge brute ajustée	30 494	4 418	34 912	28 195	4 459	32 654
Résultat des activités d'exploitation	21 140	2 868	24 008	8 159	663	8 822
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(5 278)	(1 495)	(6 773)	6 917	789	7 706
Résultat ajusté des activités d'exploitation	15 862	1 373	17 235	15 076	1 452	16 528
Résultat des activités d'exploitation	21 140	2 868	24 008	8 159	663	8 822
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	4 862	1 653	6 515	4 903	1 677	6 580
BAlIA <sup>1)</sup>	26 002	4 521	30 523	13 062	2 340	15 402
BAlIA <sup>1)</sup>	26 002	4 521	30 523	13 062	2 340	15 402
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(5 278)	(1 495)	(6 773)	6 917	789	7 706
BAlIA ajusté	20 724	3 026	23 750	19 979	3 129	23 108
(Perte nette) bénéfice net			14 177			3 138
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>			(6 773)			7 706
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt <sup>1)</sup>			(203)			(632)
Impôt sur les ajustements ci-dessus			1 548			(1 793)
Bénéfice net ajusté			8 749			8 419
Bénéfice net de base par action			0,13			0,03
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			(0,05)			0,05
Bénéfice net ajusté de base par action			0,08			0,08

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».



RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS (SUITE)

Résultats consolidés (en milliers de dollars)	CUM 2023			CUM 2022		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	108 885	15 649	124 534	89 114	13 219	102 333
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(6 585)	(2 811)	(9 396)	1 730	278	2 008
Marge brute ajustée	102 300	12 838	115 138	90 844	13 497	104 341
Résultat des activités d'exploitation	66 115	6 033	72 148	47 796	3 862	51 658
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(6 585)	(2 811)	(9 396)	1 730	278	2 008
Résultat ajusté des activités d'exploitation	59 530	3 222	62 752	49 526	4 140	53 666
Résultat des activités d'exploitation	66 115	6 033	72 148	47 796	3 862	51 658
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	14 452	5 081	19 533	14 434	5 087	19 521
BAIIA <sup>1)</sup>	80 567	11 114	91 681	62 230	8 949	71 179
BAIIA <sup>1)</sup>	80 567	11 114	91 681	62 230	8 949	71 179
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(6 585)	(2 811)	(9 396)	1 730	278	2 008
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	73 982	8 303	82 285	63 960	9 227	73 187
(Perte nette) bénéfice net			39 913			28 934
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>			(9 396)			2 008
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt <sup>1)</sup>			322			(2 473)
Impôt sur les ajustements ci-dessus			2 372			29
Bénéfice net ajusté			33 211			28 498
Bénéfice net de base par action			0,38			0,28
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			(0,06)			(0,01)
Bénéfice net ajusté de base par action			0,32			0,27

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

## Audioconférence et webémission

Nous tiendrons une audioconférence pour discuter des résultats du troisième trimestre de l'exercice 2023 le 14 août 2023 à 8 h 00 (heure de l'Est). Si vous souhaitez y participer, veuillez composer le 1-888-886-7786. Pour écouter l'enregistrement de l'audioconférence qui sera disponible peu après sa conclusion, composez le 1-877-674-7070 suivi du code d'accès 029620#. L'enregistrement sera disponible jusqu'au 14 septembre 2023. Il sera également possible d'écouter une émission audio webdiffusée en direct de l'audioconférence sur notre site à l'adresse [www.LanticRogers.com](http://www.LanticRogers.com).





## À propos de Rogers Sugar

Rogers Sugar a été constituée en société sous le régime des lois du Canada. Elle détient la totalité des actions ordinaires de Lantic et ses bureaux administratifs sont situés à Montréal, au Québec. Lantic exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi qu'une usine de transformation du sucre de betterave à Taber, en Alberta, seule usine de transformation de la betterave au Canada. Lantic exploite également un centre de distribution à Toronto, en Ontario. Les produits du sucre de Lantic sont commercialisés sous la marque de commerce « Lantic » dans l'Est du Canada et sous la marque de commerce « Rogers » dans l'Ouest canadien. Ils comprennent le sucre cristallisé, le sucre à glacer, les cubes de sucre, la cassonade dorée et la cassonade brune, le sucre liquide ainsi que les sirops de spécialité. Lantic est propriétaire de la totalité des actions ordinaires de TMTc et son siège social est situé à Montréal, au Québec. TMTc exploite des usines d'embouteillage à Granby, à Dégelis, et à Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont. Les produits de TMTc, qui comprennent le sirop d'érable, le sucre d'érable et les produits dérivés du sirop d'érable, sont offerts par des distributeurs dans plus de 50 pays et sont également vendus au détail sous diverses marques.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Rogers, veuillez consulter notre site Web à l'adresse [www.LanticRogers.com](http://www.LanticRogers.com).

## Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent rapport comporte des déclarations ou de l'information qui sont ou peuvent être des énoncés prospectifs ou de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Les énoncés prospectifs peuvent inclure notamment des énoncés et des renseignements qui reflètent nos prévisions actuelles à l'égard de la performance et d'événements futurs. L'utilisation de termes comme « pouvoir », « devoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « supposer », « prévoir », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables, et/ou les tournures négatives de celles-ci, vise à signaler des énoncés prospectifs. Sans prétendre en faire la liste complète, nous prévenons les investisseurs que les énoncés portant sur les sujets suivants sont des énoncés prospectifs ou sont susceptibles d'en être :

- la demande de sucre raffiné et de sirop d'érable,
- notre projet récemment annoncé d'accroissement de la capacité de raffinage de sucre et de logistique dans l'Est du Canada,
- les prix futurs du sucre brut,
- les pressions inflationnistes attendues sur les coûts,
- le prix du gaz naturel,
- les prévisions sur la production de betteraves,
- la croissance de l'industrie acéricole et de l'industrie du sucre raffiné,
- la situation à l'égard des contrats de travail et des négociations collectives,
- le niveau des dividendes futurs,
- l'état d'avancement des réglementations et des enquêtes gouvernementales.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des estimations que nous avons faites et des hypothèses que nous avons posées en fonction de notre expérience et de notre perception des tendances passées, de la conjoncture et d'événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, connus ou inconnus, et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels ou les événements diffèrent sensiblement des attentes qui y sont exprimées. La performance et les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs, des résultats passés ou des attentes au cours de la période considérée.

Le lecteur est invité à se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » qui figure dans le rapport de gestion du trimestre à l'étude et dans le rapport de gestion du quatrième trimestre de l'exercice 2022 pour obtenir plus d'informations sur les facteurs de risque et d'autres événements qui sont indépendants de la volonté de Rogers. Ces risques sont également décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle. Bien que la Société estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs soient raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, car rien ne garantit que ceux-ci se révéleront exacts. Les énoncés prospectifs aux présentes sont formulés à la date du présent communiqué de presse, et nous déclinons toute responsabilité quant à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés par suite d'événements ou de circonstances postérieurs à la date des présentes, à moins que nous n'y soyons tenus en vertu de la loi.

## Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

M. Jean-Sébastien Couillard  
Vice-président des finances, chef de la direction financière et secrétaire corporatif  
Téléphone : 514 940-4350  
Courriel : [jscouillard@lantic.ca](mailto:jscouillard@lantic.ca)



ROGERS SUGAR INC.

# Rapport financier T3 2023



Le présent rapport de gestion de Rogers Sugar Inc. (« Rogers », « RSI » ou « nous », « nos » et « notre ») daté du 11 août 2023 doit être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et les notes y afférentes pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos le 1<sup>er</sup> juillet 2023 et le 2 juillet 2022, ainsi qu'avec les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> octobre 2022. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités trimestriels et les montants indiqués dans le présent rapport de gestion n'ont pas été audités par nos auditeurs externes indépendants. Le présent rapport de gestion porte sur les résultats de Rogers, Lantic Inc. (« Lantic ») (Rogers et Lantic ci-après collectivement désignées par le « secteur du sucre »), The Maple Treat Corporation (« Maple Treat ») et Highland Sugarworks Inc. (« Highland ») (les deux dernières sociétés ci-après collectivement désignées par « TMTC » ou le « secteur des produits de l'érable »).

La direction est responsable de la préparation du présent rapport de gestion, lequel a été examiné et approuvé par le comité d'audit et par le conseil d'administration de Rogers.

## TABLE DES MATIÈRES

NOS ACTIVITÉS.....	2
FAITS SAILLANTS .....	2
PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FAITS SAILLANTS .....	3
Résultats ajustés.....	4
INFORMATION SECTORIELLE .....	6
Secteur du sucre .....	7
Secteur des produits de l'érable.....	11
PERSPECTIVES .....	13
Secteur du sucre .....	13
Secteur des produits de l'érable.....	14
RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES.....	15
Produits totaux .....	15
Marge brute.....	15
Résultat des activités d'exploitation.....	15
Charges financières nettes .....	16
Imposition.....	16
Bénéfice net.....	16
Résumé des résultats trimestriels .....	17
Situation financière.....	17
Liquidités.....	18
Obligations contractuelles .....	20
Ressources en capital.....	20
TITRES EN CIRCULATION .....	20
RISQUES ET INCERTITUDES .....	20
MESURES NON CONFORMES AUX PCGR .....	21
PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES .....	26
CHANGEMENTS APPORTÉS AUX PRINCIPES ET PRATIQUES COMPTABLES NON ENCORE ADOPTÉS.....	26
CONTRÔLES ET PROCÉDURES.....	26
ÉNONCÉS PROSPECTIFS .....	27

## NOS ACTIVITÉS

Tout au long de son histoire qui a commencé en 1888, Rogers a toujours su offrir au marché canadien des produits du sucre de haute qualité.

Lantic, la filiale entièrement détenue par Rogers, exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi qu'une usine de transformation du sucre de betterave à Taber, en Alberta, seule usine de transformation de la betterave au Canada. Les produits du sucre de Lantic sont commercialisés sous la marque de commerce « Lantic » dans l'Est du Canada et sous la marque de commerce « Rogers » dans l'Ouest canadien. Ils comprennent le sucre cristallisé, le sucre à glacer, les cubes de sucre, la cassonade dorée et la cassonade brune, le sucre liquide ainsi que les sirops de spécialité. Lantic exploite également un centre de distribution à Toronto, en Ontario.

Maple Treat exploite des usines d'embouteillage à Granby, à Dégelis et à Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont. Les produits de Maple Treat, qui comprennent le sirop d'érable, le sucre d'érable et les produits dérivés du sirop d'érable, sont offerts par des distributeurs dans plus de 50 pays et sont vendus au détail sous diverses marques.

Nos activités sont regroupées en deux secteurs distincts, soit le secteur du sucre qui englobe notamment le sucre raffiné et ses sous-produits, et le secteur des produits de l'érable, qui englobe notamment le sirop d'érable et les produits à base de sirop d'érable.

## FAITS SAILLANTS

- Le bénéfice net ajusté consolidé du troisième trimestre de l'exercice 2023 a atteint 8,7 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 0,3 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse du BAIIA ajusté du secteur du sucre.
- Le BAIIA ajusté consolidé du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2023 s'est établi à 23,8 millions de dollars et à 82,3 millions de dollars, respectivement, ce qui représente une hausse de 0,6 million de dollars et de 9,1 millions de dollars par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La hausse du BAIIA ajusté consolidé pour les deux périodes est liée à l'augmentation du BAIIA ajusté du secteur du sucre, partiellement neutralisée par la légère diminution du BAIIA ajusté de notre secteur des produits de l'érable.
- Le BAIIA ajusté du secteur du sucre s'est établi à 20,7 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2023, ce qui représente une hausse de 0,7 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, attribuable principalement à la hausse de la marge brute ajustée, partiellement contrebalancée par la hausse des frais de distribution.
- Les volumes de ventes du secteur du sucre sont conformes à nos prévisions de 191 411 tonnes métriques, en baisse de 11 904 tonnes métriques par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse de volume prévue est imputable principalement à l'incidence d'une pointe inattendue de la demande découlant des perturbations temporaires du marché au deuxième semestre de l'exercice 2022.
- Nous avons abaissé à 800 000 tonnes métriques nos prévisions pour 2023 en matière de volume pour le secteur du sucre, soit 5 000 tonnes métriques de moins que notre estimation précédente, en raison de la conjoncture actuelle du marché et des différences de calendrier relatives aux commandes passées par d'importants clients. Les volumes de ventes attendus pour 2023 représentent une hausse de 5 000 tonnes métriques, ou 1 %, par rapport aux volumes de ventes en 2022.
- La marge brute ajustée du secteur du sucre s'est améliorée de 20,63 \$ par tonne métrique au troisième trimestre de l'exercice 2023 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait de l'amélioration du prix moyen.
- Le BAIIA ajusté du secteur des produits de l'érable s'est établi à 3,0 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2023, ce qui constitue une légère baisse par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les volumes de ventes du secteur des produits de l'érable ont diminué de 2,4 millions de livres pour se chiffrer à 9,6 millions de livres pour le trimestre, essentiellement en raison de la diminution de la demande. Cette baisse de volume a été partiellement compensée par les prix plus élevés et les charges d'exploitation moindres.
- Le 11 août 2023, le conseil d'administration de Lantic a approuvé l'accroissement de la capacité de production et de logistique de ses activités de raffinage de sucre de l'Est du Canada à Montréal et à Toronto. Cet investissement devrait faire augmenter de 100 000 tonnes métriques la capacité d'approvisionnement en sucre raffiné du marché canadien en croissance, pour un coût de construction estimé à environ 200 millions de dollars. Cette capacité additionnelle de production et de logistique devrait être mise en service dans environ deux ans.
- Les flux de trésorerie disponibles pour la période de douze mois close le 1<sup>er</sup> juillet 2023 se sont chiffrés à 47,8 millions de dollars, ce qui représente une légère baisse de 1,6 million de dollars en regard de la période correspondante de l'exercice précédent, par suite de l'augmentation des dépenses en immobilisations découlant essentiellement des coûts engagés pour l'étape de conception et de planification de notre projet d'accroissement de la capacité de production et de logistique dans l'Est du Canada.
- Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2023, nous avons versé 0,09 \$ par action à nos actionnaires, ce qui correspond à une somme de 9,4 millions de dollars.
- Le 11 août 2023, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$ par action, lequel sera payable au plus tard le 12 octobre 2023.
- Le 11 août 2023, le conseil d'administration a approuvé le dépôt d'un prospectus préalable de base simplifié en lien avec les initiatives financières prévues au cours des deux prochains exercices.

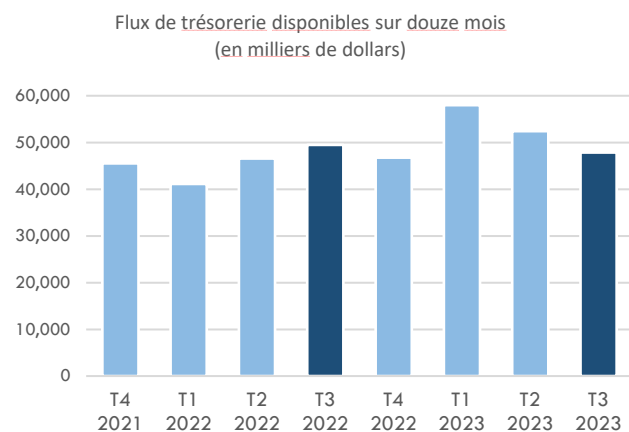
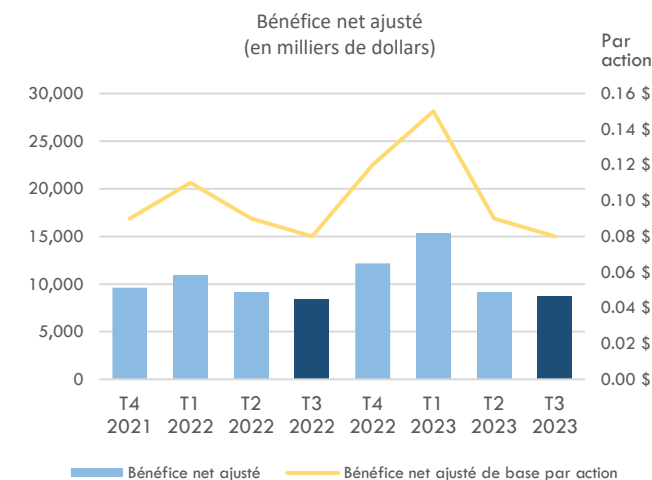
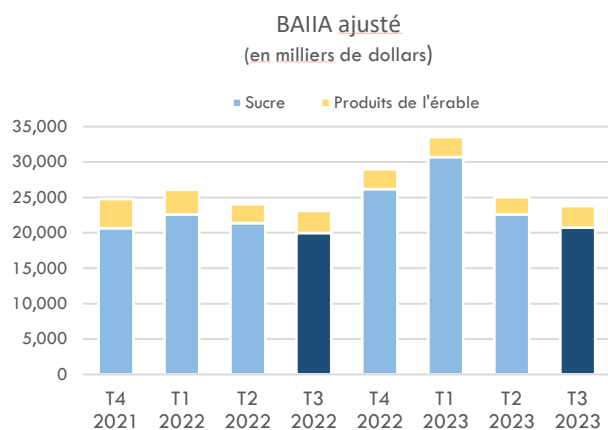
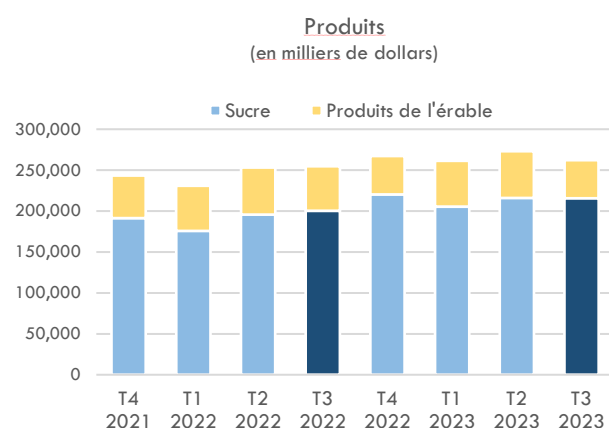
PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FAITS SAILLANTS

(non audité) (en milliers de dollars, sauf les volumes et les données par action)	T3 2023	T3 2022	CUM 2023	CUM 2022
Sucre (en tonnes métriques)	191 411	203 315	579 807	579 928
Sirop d'érable (en milliers de livres)	9 630	12 027	33 508	37 225
Produits totaux	262 285	254 632	796 677	738 728
Marge brute	41 685	24 948	124 534	102 333
Ajustement du coût des ventes <sup>2)</sup>	6 773	(7 706)	9 396	(2 008)
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	34 912	32 654	115 138	104 341
Résultat des activités d'exploitation	24 008	8 822	72 148	51 658
Résultat ajusté des activités d'exploitation <sup>1)</sup>	17 235	16 528	62 752	53 666
BAlIA <sup>1)</sup>	30 523	15 402	91 681	71 179
BAlIA ajusté <sup>1)</sup>	23 750	23 108	82 285	73 187
Bénéfice net	14 177	3 138	39 913	28 934
de base par action	0,13	0,03	0,38	0,28
dilué par action	0,12	0,03	0,35	0,28
Bénéfice net ajusté <sup>1)</sup>	8 749	8 419	33 211	28 498
Bénéfice net ajusté de base par action <sup>1)</sup>	0,08	0,08	0,32	0,27
Flux de trésorerie disponibles sur douze mois <sup>3)</sup>	47 846	49 480	47 846	49 480
Dividendes par action	0,09	0,09	0,27	0,27

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

3) Se reporter à la rubrique « Flux de trésorerie disponibles ».



## Résultats ajustés

Dans le cours normal de nos activités, nous avons recours à des instruments financiers dérivés sous forme de contrats à terme normalisés sur le sucre, de contrats de change à terme, de contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et de swaps de taux d'intérêt. Nous avons désigné les contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et les swaps de taux d'intérêt que nous avons conclus pour nous prémunir contre les fluctuations du cours du gaz naturel et des taux d'intérêt comme étant des couvertures de flux de trésorerie. Les instruments financiers dérivés liés aux contrats à terme normalisés sur le sucre et aux contrats de change à terme sont évalués à la valeur de marché à chaque date de clôture et sont imputés à l'état intermédiaire consolidé résumé du résultat net. Les montants des profits ou pertes latents découlant des contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et des swaps de taux d'intérêt qui sont admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les montants des profits ou pertes latents découlant des swaps de taux d'intérêt qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés à l'état intermédiaire consolidé résumé du résultat net et du résultat global. Ces montants sont retirés et inclus dans le résultat net du même poste de l'état intermédiaire consolidé résumé du résultat net et du résultat global que l'élément couvert, dans la même période que celle pendant laquelle les flux de trésorerie couverts influent sur le résultat net, réduisant la volatilité du bénéfice liée aux variations de l'évaluation de ces instruments de couverture dérivés.

Nous estimons que nos résultats financiers sont davantage représentatifs de nos activités pour les gestionnaires ainsi que pour les investisseurs, les analystes et les autres parties intéressées lorsqu'ils sont présentés après ajustement pour tenir compte des profits ou des pertes découlant des instruments financiers dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture. Ces résultats financiers ajustés apportent une compréhension plus complète des facteurs et des tendances susceptibles d'influer sur nos activités. Cette évaluation n'est pas conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».

Nous utilisons les résultats ajustés non conformes aux PCGR de la Société exploitante pour mesurer et évaluer la performance de l'entreprise au moyen de notre marge brute ajustée, de notre pourcentage de la marge brute ajustée, de notre taux de la marge brute ajustée, de notre résultat ajusté des activités d'exploitation, de notre BAIIA ajusté, de notre bénéfice net ajusté, de notre bénéfice net ajusté par action et de nos flux de trésorerie disponibles sur douze mois. Ces mesures non conformes aux PCGR sont évaluées sur une base consolidée et par secteur, à l'exclusion du pourcentage de la marge brute ajustée, du taux de la marge brute ajustée, du bénéfice net ajusté par action et des flux de trésorerie disponibles sur douze mois. Nous estimons par ailleurs que ces mesures sont importantes pour les investisseurs et pour les parties qui évaluent notre performance à la lumière de nos résultats antérieurs. Nous avons également recours à la marge brute ajustée, au BAIIA ajusté, au résultat ajusté des activités d'exploitation, au bénéfice net ajusté, au bénéfice net ajusté par action et aux flux de trésorerie disponibles sur douze mois lorsque nous présentons les résultats au conseil d'administration, aux analystes, aux investisseurs, aux banques et à d'autres parties intéressées. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».

AJUSTEMENT DES RÉSULTATS

Bénéfice (perte) (en milliers de dollars)	T3 2023			T3 2022		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Évaluation à la valeur de marché relativement aux instruments suivants :						
Contrats à terme normalisés sur le sucre	3 857	—	3 857	(794)	—	(794)
Contrats de change à terme	611	972	1 583	205	(494)	(289)
Ajustement total à la valeur de marché à l'égard des dérivés	4 468	972	5 440	(589)	(494)	(1 083)
Cumul des écarts temporaires	810	523	1 333	(6 328)	(295)	(6 623)
Ajustement total du coût des ventes	5 278	1 495	6 773	(6 917)	(789)	(7 706)

Bénéfice (perte) (en milliers de dollars)	CUM 2023			CUM 2022		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Évaluation à la valeur de marché relativement aux instruments suivants :						
Contrats à terme normalisés sur le sucre	7 574	—	7 574	1 515	—	1 515
Contrats de change à terme	1 180	616	1 796	281	(90)	191
Ajustement total à la valeur de marché à l'égard des dérivés	8 754	616	9 370	1 796	(90)	1 706
Cumul des écarts temporaires	(2 169)	2 195	26	(3 526)	(188)	(3 714)
Ajustement total du coût des ventes	6 585	2 811	9 396	(1 730)	(278)	(2 008)

Les variations de l'ajustement à la valeur de marché des dérivés s'expliquent par la variation du cours du sucre brut n° 11 ainsi que par la fluctuation des taux de change.

Nous ne comptabilisons le cumul des écarts temporaires attribuables aux profits et pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché qu'au moment de la vente de sucre ou de produits de l'érable à un client. Les profits et pertes sur les transactions de sucre et les opérations de change sur papier connexes sont largement compensés par les profits et pertes correspondants sur les transactions physiques, c'est-à-dire les contrats de vente et d'achat conclus avec les clients et les fournisseurs.

Les ajustements susmentionnés sont ajoutés aux résultats liés à l'évaluation à la valeur de marché ou retranchés desdits résultats pour obtenir l'ajustement total du coût des ventes. Pour le troisième trimestre de l'exercice considéré, l'ajustement total du coût des ventes s'est traduit par un profit de 6,8 millions de dollars qui doit être déduit des résultats d'exploitation consolidés, comparativement à une perte de 7,7 millions de dollars qui doit être ajoutée aux résultats consolidés pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023, l'ajustement total du coût des ventes s'est traduit par un profit de 9,4 millions de dollars qui doit être déduit des résultats d'exploitation consolidés, comparativement à une perte de 2,0 millions de dollars qui doit être ajoutée aux résultats consolidés pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour obtenir plus d'information sur ces ajustements, se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».

## INFORMATION SECTORIELLE

Résultats par secteur (en milliers de dollars)	T3 2023			T3 2022		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Produits	215 831	46 454	262 285	200 276	54 356	254 632
Marge brute	35 772	5 913	41 685	21 278	3 670	24 948
Charges administratives et de vente	7 811	2 675	10 486	8 067	2 560	10 627
Frais de distribution	6 821	370	7 191	5 052	447	5 499
Résultat des activités d'exploitation	21 140	2 868	24 008	8 159	663	8 822
Ajustement du coût des ventes <sup>2)</sup>	(5 278)	(1 495)	(6 773)	6 917	789	7 706
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	30 494	4 418	34 912	28 195	4 459	32 654
Résultat ajusté des activités d'exploitation <sup>1)</sup>	15 862	1 373	17 235	15 076	1 452	16 528
BAlIA <sup>1)</sup>	26 002	4 521	30 523	13 062	2 340	15 402
BAlIA ajusté <sup>1)</sup>	20 724	3 026	23 750	19 979	3 129	23 108
<i>Renseignements supplémentaires</i>						
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des sorties	12 236	330	12 566	4 089	63	4 152
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation	645	—	645	691	—	691

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Résultats par secteur (en milliers de dollars)	CUM 2023			CUM 2022		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Produits	637 253	159 424	796 677	572 058	166 670	738 728
Marge brute	108 885	15 649	124 534	89 114	13 219	102 333
Charges administratives et de vente	25 547	8 202	33 749	26 594	7 639	34 233
Frais de distribution	17 223	1 414	18 637	14 724	1 718	16 442
Résultat des activités d'exploitation	66 115	6 033	72 148	47 796	3 862	51 658
Ajustement du coût des ventes <sup>2)</sup>	(6 585)	(2 811)	(9 396)	1 730	278	2 008
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	102 300	12 838	115 138	90 844	13 497	104 341
Résultat ajusté des activités d'exploitation <sup>1)</sup>	59 530	3 222	62 752	49 526	4 140	53 666
BAlIA <sup>1)</sup>	80 567	11 114	91 681	62 230	8 949	71 179
BAlIA ajusté <sup>1)</sup>	73 982	8 303	82 285	63 960	9 227	73 187
<i>Renseignements supplémentaires</i>						
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des sorties	27 202	699	27 901	11 182	418	11 600
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 611	45	1 656	8 729	—	8 729

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

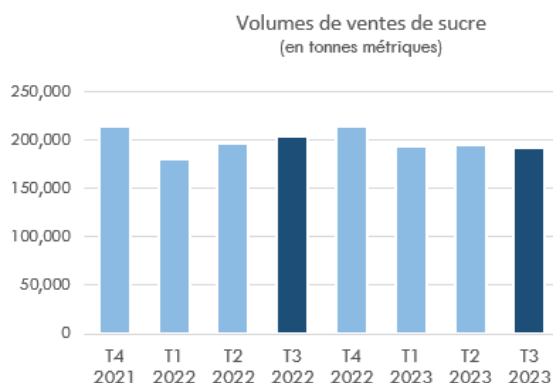
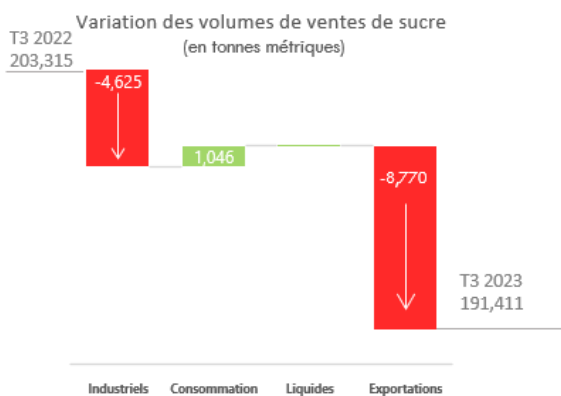
2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».



## Secteur du sucre

### PRODUITS

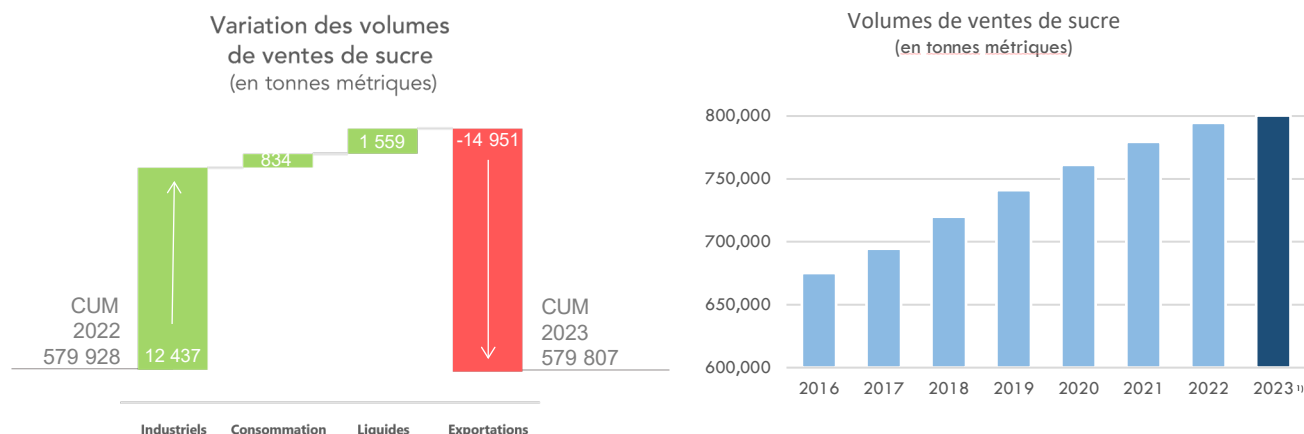
	T3 2023	T3 2022	Δ	CUM 2023	CUM 2022	Δ
(en milliers de dollars)	215 831	200 276	15 555	637 253	572 058	65 195



Au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023, les produits ont augmenté de 15,6 millions de dollars et de 65,2 millions de dollars, respectivement, par rapport à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par la hausse du prix payé pour le sucre brut n° 11 et par l'augmentation du prix moyen pour les activités liées au raffinage. Le cours moyen du sucre brut n° 11 a augmenté de 5,83 cents américains la livre et de 2,56 cents américains la livre par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent pour s'établir respectivement à 25,03 cents américains la livre et à 21,66 cents américains la livre pour le trimestre considéré et les neuf premiers mois de 2023.

Globalement, les volumes de ventes du secteur du sucre ont reculé de 11 904 tonnes métriques au troisième trimestre de 2023 par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, la contraction des volumes de ventes de produits industriels et d'exportations ayant été en partie contrebalancée par les volumes de ventes à la hausse de produits de consommation et de produits liquides.

- Les volumes de ventes de produits industriels ont diminué de 4 625 tonnes métriques, ou 4,0 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de l'incidence d'une pointe inattendue de la demande découlant des perturbations temporaires du marché au deuxième semestre de l'exercice 2022.
- Les volumes de ventes de produits de consommation ont augmenté de 1 046 tonnes métriques, ou 5,6 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout du moment auquel les clients ont passé leurs commandes.
- Les volumes de ventes de produits liquides sont demeurés essentiellement inchangés par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les volumes d'exportations ont diminué de 8 770 tonnes métriques, ou 43,8 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, étant donné que nous avons consacré nos efforts de vente au marché intérieur.



Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2023, les volumes de ventes de sucre se sont chiffrés à 579 807 tonnes métriques, par rapport à 579 928 tonnes métriques pour la période correspondante de l'exercice précédent.

- Les volumes de ventes de produits industriels ont augmenté de 12 437 tonnes métriques, ou 3,8 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la forte demande sur le marché canadien.
- Les volumes de ventes de produits de consommation ont enregistré une légère hausse de 834 tonnes métriques, ou 1,2 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout du moment auquel les clients ont passé leurs commandes.
- Les volumes de vente de produits liquides ont augmenté de 1 559 tonnes métriques, ou 1,2 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de la demande plus élevée des clients existants.
- Les volumes d'exportations ont diminué de 14 951 tonnes métriques, ou 27,5 %, par rapport à l'exercice précédent, étant donné que nous concentrons toujours nos efforts de ventes sur le marché canadien.

#### MARGE BRUTE

	T3 2023	T3 2022	Δ	CUM 2023	CUM 2022	Δ
(en milliers de dollars, sauf les données par tonne métrique)						
Marge brute	35 772	21 278	14 494	108 885	89 114	19 771
Ajustement total du coût des ventes <sup>2)</sup>	(5 278)	6 917	(12 195)	(6 585)	1 730	(8 315)
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	30 494	28 195	2 299	102 300	90 844	11 456
Marge brute ajustée par tonne métrique <sup>1)</sup>	159,31	138,68	20,63	176,44	156,65	19,79
Éléments inclus dans la marge brute :						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	3 878	4 262	(384)	11 374	12 535	(1 161)

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

La marge brute s'est chiffrée à 35,8 millions de dollars et à 21,3 millions de dollars pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2023, et elle comprend un profit de 5,3 millions de dollars et de 6,6 millions de dollars, respectivement, lié à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute des périodes correspondantes de l'exercice précédent s'est chiffrée à 21,3 millions de dollars et 89,1 millions de dollars, respectivement, et elle comprenait une perte de 6,9 millions de dollars et de 1,7 million de dollars, respectivement, liée à l'évaluation à la valeur de marché.

La marge brute ajustée s'est établie à 30,5 millions de dollars et à 102,3 millions de dollars pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2023, respectivement, par rapport à 28,2 millions de dollars et à 90,8 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

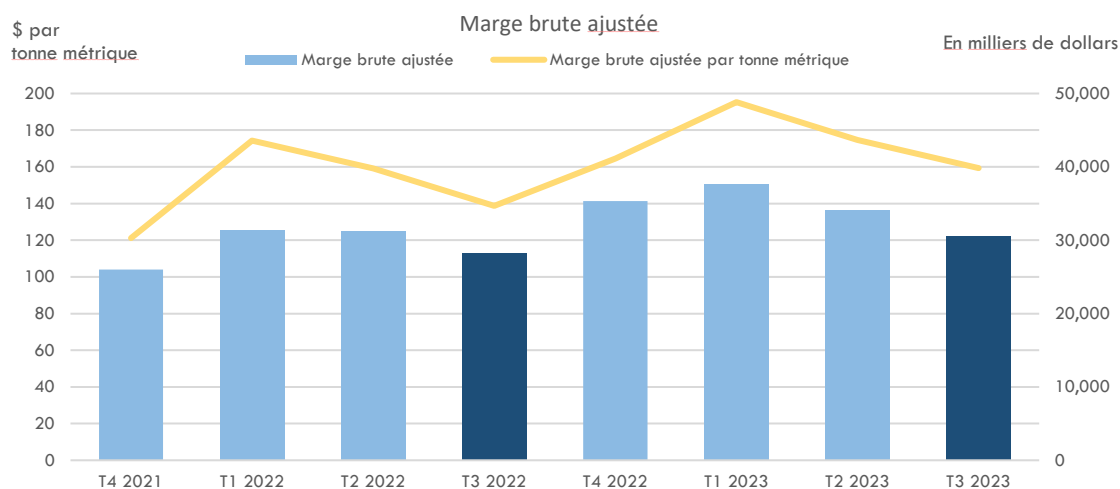
La marge brute ajustée a augmenté de 2,3 millions de dollars au troisième trimestre comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, hausse qui s'explique avant tout par des marges plus élevées sur les ventes de sucre grâce à l'amélioration des prix moyens pour les activités liées au raffinage du sucre. Cette variation favorable a été contrebalancée en partie par la contraction des volumes de ventes de sucre, la hausse des coûts de production découlant principalement des pressions inflationnistes liées au marché sur les charges d'exploitation et la hausse des prix de l'énergie.

## Rapport sur les résultats du troisième trimestre de l'exercice 2023

La marge brute ajustée par tonne métrique s'est établie à 159,31 \$ pour le troisième trimestre, ce qui représente une hausse de 20,63 \$ par tonne métrique par rapport à l'exercice précédent. La variation favorable est principalement attribuable à l'augmentation de la marge dans son ensemble en raison de l'amélioration des prix de vente, contrebalancée en partie par la hausse des coûts de production comparativement à un an plus tôt.

La marge brute ajustée des neuf premiers mois de l'exercice 2023 a augmenté de 11,5 millions de dollars comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'amélioration des prix moyens pour les activités liées au raffinage du sucre. Cette variation favorable a été contrebalancée en partie par la hausse des coûts de production découlant essentiellement des pressions inflationnistes liées au marché sur les charges d'exploitation et la hausse des prix de l'énergie.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023, la marge brute ajustée par tonne métrique s'est établie à 176,44 \$, en regard de 156,65 \$ par tonne métrique pour la période correspondante de l'exercice précédent. La variation favorable de 19,79 \$ par tonne métrique est principalement attribuable à l'amélioration des prix de vente moyens, contrebalancée en partie par la hausse des coûts de production, comme il est expliqué plus haut.



### AUTRES CHARGES

	T3 2023	T3 2022	Δ	CUM 2023	CUM 2022	Δ
<i>(en milliers de dollars, sauf les données par tonne métrique)</i>						
Charges administratives et de vente	<b>7 811</b>	8 067	(256)	<b>25 547</b>	26 594	(1 047)
Frais de distribution	<b>6 821</b>	5 052	1 769	<b>17 223</b>	14 724	2 499
<i>Éléments inclus dans les charges administratives et de vente</i>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	<b>196</b>	220	(24)	<b>735</b>	644	91
<i>Éléments inclus dans les frais de distribution :</i>						
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	<b>789</b>	420	369	<b>2 344</b>	1 255	1 089

Au troisième trimestre de l'exercice 2023, les charges administratives et de vente ont diminué de 0,3 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La variation est principalement attribuable à une diminution sans effet sur la trésorerie de la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie découlant de la baisse du cours moyen de l'action attendu servant à estimer la charge de rémunération fondée sur des actions. Cette variation a été contrebalancée en partie par la hausse des charges liées à la rémunération et aux avantages du personnel. Les frais de distribution ont augmenté de 1,8 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout d'une hausse des dépenses additionnelles que nous avons engagées pour assurer la logistique afin de répondre à la forte demande dans l'Est canadien et de la production moins élevée que prévue à l'usine de sucre de betterave de Taber.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023, les charges administratives et de vente ont diminué de 1,0 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La variation est principalement attribuable à une diminution sans effet sur la trésorerie de la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie découlant de la baisse du cours moyen de l'action attendu servant à estimer la charge de rémunération fondée sur des actions. Cette variation a été contrebalancée en partie par la hausse des charges liées à la rémunération et aux avantages du personnel. Les frais de distribution pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023 ont augmenté de 2,5 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par la hausse liée au marché des frais de transport et par des dépenses additionnelles que nous avons engagées pour assurer la logistique afin de répondre à la forte demande dans l'Est canadien et de la production moins élevée que prévue à l'usine de sucre de betterave de Taber.

RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T3 2023	T3 2022	Δ	CUM 2023	CUM 2022	Δ
(en milliers de dollars)						
Résultat des activités d'exploitation	21 140	8 159	12 981	66 115	47 796	18 319
Ajustement total du coût des ventes <sup>2)</sup>	(5 278)	6 917	(12 195)	(6 585)	1 730	(8 315)
Résultat ajusté des activités d'exploitation <sup>1)</sup>	15 862	15 076	786	59 530	49 526	10 004
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	4 862	4 903	(41)	14 452	14 434	18
BAIIA <sup>1)</sup>	26 002	13 062	12 940	80 567	62 230	18 337
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	20 724	19 979	745	73 982	63 960	10 022

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Le résultat des activités d'exploitation du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2023 s'est établi à 21,1 millions de dollars et à 66,1 millions de dollars, respectivement, ce qui représente une hausse de 13,0 millions de dollars et de 18,3 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le résultat ajusté des activités d'exploitation du troisième trimestre a augmenté de 0,8 million de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par l'augmentation de la marge brute ajustée, contrebalancée en partie par la hausse des frais de distribution. Le résultat ajusté des activités d'exploitation pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023 a enregistré une augmentation de 10,0 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la hausse de la marge brute ajustée et de la diminution des charges administratives et de vente, contrebalancées en partie par la hausse des frais de distribution.

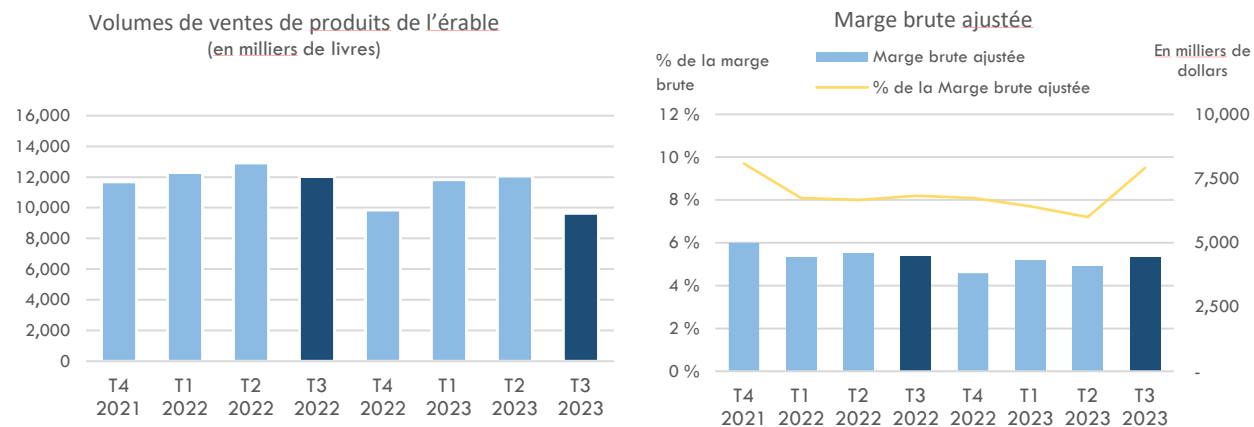
Le BAIIA du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2023 s'est établi à 26,0 millions de dollars et à 80,6 millions de dollars, respectivement, en hausse de 13,0 millions de dollars et de 18,3 millions de dollars, respectivement par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA ajusté du troisième trimestre a augmenté de 0,7 million de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse de la marge brute ajustée, partiellement contrebalancée par la hausse des frais de distribution. Le BAIIA ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2023 a augmenté de 10,0 millions de dollars, essentiellement du fait de la hausse de la marge brute ajustée et de la diminution des charges administratives et de vente, contrebalancées en partie par la hausse des frais de distribution, comme susmentionné.

## Secteur des produits de l'érable

### PRODUITS

	T3 2023	T3 2022	Δ	CUM 2023	CUM 2022	Δ
(en milliers de dollars, sauf le volume)						
Volume (en milliers de livres)	9 630	12 027	(2 397)	33 508	37 225	(3 717)
Produits	46 454	54 356	(7 902)	159 424	166 670	(7 246)



Les produits du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2023 ont reculé de 7,9 millions de dollars et de 7,2 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la diminution des volumes, partiellement compensée par l'augmentation du prix de vente moyen.

## MARGE BRUTE

	T3 2023	T3 2022	Δ	CUM 2023	CUM 2022	Δ
(en milliers de dollars, sauf les données relatives au taux de la marge brute ajustée)						
Marge brute	5 913	3 670	2 243	15 649	13 219	2 430
Ajustement total du coût des ventes <sup>1), 2)</sup>	(1 495)	789	(2 284)	(2 811)	278	(3 089)
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	4 418	4 459	(41)	12 838	13 497	(659)
Pourcentage de la marge brute ajustée <sup>1)</sup>	9,5 %	8,2 %	1,3 %	8,1 %	8,1 %	0,0 %
Éléments inclus dans la marge brute :						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	776	805	(29)	2 448	2 471	(24)

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

La marge brute du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2023 s'est chiffrée respectivement à 5,9 millions de dollars et à 15,6 millions de dollars, et elle comprend un profit de 1,5 million de dollars et de 2,8 millions de dollars, respectivement, lié à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute des périodes correspondantes de l'exercice précédent s'est chiffrée respectivement à 3,7 millions de dollars et à 13,2 millions de dollars, et elle comprenait une perte de 0,8 million de dollars et de 0,3 million de dollars, respectivement, liée à l'évaluation à la valeur de marché.

La marge brute ajustée du troisième trimestre des exercices 2022 et 2023 s'est chiffrée à 4,4 millions de dollars, respectivement. La diminution de 2,4 millions de livres des volumes vendus a été neutralisée par la hausse des prix et la composition de la clientèle favorable au troisième trimestre de l'exercice 2023. La marge brute ajustée des neuf premiers mois de l'exercice 2023 s'est établie à 12,8 millions de dollars, en baisse de 0,7 million de dollars comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. La variation défavorable est essentiellement imputable à la diminution des volumes découlant de la demande réduite, ainsi qu'à la conjoncture défavorable du marché, facteurs atténués par les prix plus élevés et l'incidence de la composition de la clientèle favorable sur les volumes de ventes.

Le pourcentage de la marge brute ajustée pour le trimestre à l'étude a augmenté de 130 points de base par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout des hausses de prix négociées avec nos clients et de l'incidence de la composition de la clientèle favorable sur les volumes de ventes. Le pourcentage de la marge brute ajusté pour les neuf premiers mois des exercices 2022 et 2023 s'est établi à 8,1 %, respectivement.

## AUTRES CHARGES

	T3 2023	T3 2022	Δ	CUM 2023	CUM 2022	Δ
(en milliers de dollars)						
Charges administratives et de vente	2 675	2 560	115	8 202	7 639	563
Frais de distribution	370	447	(77)	1 414	1 718	(304)
Éléments inclus dans les charges administratives et de vente :						
Amortissement des immobilisations incorporelles	877	873	5	2 633	2 616	17

Les charges administratives et de vente du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2023 ont augmenté de 0,1 million de dollars et de 0,6 million de dollars par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces variations découlent essentiellement de la hausse des charges liées à la rémunération.

Les frais de distribution pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2023 ont reculé de 0,1 million de dollars et de 0,3 million de dollars, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution des volumes de vente et des frais de transport moins élevés.

## RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T3 2023	T3 2022	Δ	CUM 2023	CUM 2022	Δ
(en milliers de dollars)						
Résultat des activités d'exploitation	2 868	663	2 205	6 033	3 862	2 171
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(1 495)	789	(2 284)	(2 811)	278	(3 089)
Résultat ajusté des activités d'exploitation <sup>1)</sup>	1 373	1 452	(79)	3 222	4 140	(918)
Amortissements	1 653	1 677	(24)	5 081	5 087	(7)
BAIIA <sup>1)</sup>	4 521	2 340	2 181	11 114	8 949	2 165
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	3 026	3 130	(104)	8 303	9 227	(924)

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Le résultat des activités d'exploitation du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2023 s'est établi à 2,9 millions de dollars et à 6,0 millions de dollars, respectivement, comparativement à 0,7 million de dollars et à 3,9 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le résultat ajusté des activités d'exploitation du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2023 a diminué de respectivement 0,1 million de dollars et 0,9 million de dollars par rapport à celui des périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la baisse de la marge brute ajustée et de la hausse des charges administratives et de vente, partiellement compensées par la baisse des frais de distribution.

Le BAIIA du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2023 s'est chiffré à 4,5 millions de dollars et à 11,1 millions de dollars, respectivement, par rapport à 2,3 millions de dollars et à 8,9 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA ajusté du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2023 a reculé de 0,1 million de dollars et de 0,9 million de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces variations défavorables découlent principalement de la baisse de la marge brute ajustée et de la hausse des charges administratives et de vente, partiellement compensées par la diminution des frais de distribution, comme il est expliqué plus haut.

## PERSPECTIVES

Suivant notre solide performance au troisième trimestre de l'exercice 2023, nous prévoyons continuer de dégager des résultats financiers solides et stables en 2023. La vigueur de la demande de sucre et des prix connexes devrait continuer d'assurer de meilleurs résultats, en dépit des pressions inflationnistes persistantes. Nous prévoyons que notre secteur des produits de l'érable continuera de faire face à un environnement commercial difficile pour le reste de 2023, étant donné que la conjoncture économique et les conditions de marché défavorables rencontrées au cours de la dernière année se maintiendront. Nous avons l'intention d'atténuer ces conditions de marché défavorables avec des augmentations de prix récemment négociées et des initiatives d'automatisation de la production nouvellement mises en œuvre.

### Secteur du sucre

Nous nous attendons toujours à une bonne performance du secteur du sucre au cours de l'exercice 2023. La demande sous-jacente en Amérique du Nord demeure forte pour tous les segments de la clientèle, soutenue par la conjoncture favorable du marché. Nous nous attendons à ce que les améliorations de prix mises en œuvre au cours du dernier exercice continuent de soutenir nos résultats financiers, nous permettant d'atténuer l'incidence actuelle des pressions inflationnistes sur les coûts.

À Taber, la saison des récoltes a donné le volume attendu de betteraves à sucre, et la campagne de transformation a pris fin au début de février. Nous avons récolté 104 000 tonnes métriques pour l'exercice en cours, ce qui est inférieur de 16 000 tonnes métriques à la production de l'exercice précédent. La production moindre que prévue est attribuable aux conditions météorologiques défavorables vers la fin de la période de culture de l'exercice en cours, qui ont eu une incidence négative sur la teneur en sucre des betteraves à sucre.

Nous avons revu à la hausse les plans de production de nos raffineries de sucre de canne de Montréal et de Vancouver et importé temporairement du sucre blanc raffiné depuis l'Amérique centrale afin d'atténuer le déficit de production de notre usine de Taber et de nous assurer que nous pouvons remplir nos engagements auprès de nos clients.

En avril 2023, nous avons conclu une nouvelle entente de deux ans avec les producteurs de betteraves à sucre de l'Alberta pour l'approvisionnement de l'usine de sucre de betterave de Taber. La première année de ce contrat vise la récolte de l'automne 2023.

Nous avons abaissé légèrement nos prévisions ayant trait aux volumes des ventes pour l'exercice 2023, les faisant passer de 805 000 tonnes métriques à environ 800 000 tonnes métriques. Cette diminution de 5 000 tonnes métriques reflète la conjoncture actuelle du marché et les différences de calendrier relatives aux commandes passées par d'importants clients. Malgré une légère baisse par rapport à nos attentes précédentes, nos prévisions de ventes de 800 000 tonnes métriques pour l'exercice 2023 pour le secteur du sucre représentent une augmentation de plus de 5 000 tonnes métriques, ou 1 %, par rapport à l'exercice 2022, exercice pour lequel nous avons enregistré nos volumes de ventes les plus élevés. Dans l'ensemble, nous prévoyons les variations de volumes suivantes d'un exercice à l'autre pour nos catégories de clients :

- Le secteur des produits industriels, qui est notre secteur le plus important, devrait connaître une croissance de 2 % en raison du maintien de la forte demande, soutenue par la conjoncture favorable du marché.
- Les volumes de ventes de produits liquides devraient progresser de 1 %, en raison de la demande continue des clients actuels.
- Les volumes de ventes de produits de consommation devraient demeurer stables.
- Une baisse de 9 % des ventes sur les marchés d'exportation est attendue au cours de l'exercice 2023 en raison de la demande croissante et de la vigueur économique du marché canadien.

Les coûts de production et les programmes de maintenance de nos trois usines de production devraient subir un effet modéré des pressions inflationnistes actuelles, et nous continuons de mettre l'accent sur nos initiatives de contrôle des coûts à l'échelle de nos activités.

Nous nous attendons à une hausse des frais de distribution pour l'exercice 2023, ce qui reflète la nécessité d'accroître les transferts de sucre entre nos installations afin de

répondre à la demande de nos clients, ainsi que les récentes augmentations, en lien avec l'inflation, des coûts liés à la logistique et à la chaîne d'approvisionnement.

Les charges administratives et de vente devraient demeurer stables pour l'exercice 2023.

Nous avons été en mesure d'atténuer l'incidence des récentes augmentations des taux d'intérêt et des coûts de l'énergie grâce à notre stratégie de couverture sur plusieurs années. Nous prévoyons que ces hausses n'auront pas d'incidence importante sur nos résultats d'exploitation à brève échéance, puisque notre stratégie de couverture devrait continuer d'atténuer la majeure partie de notre exposition à ces risques. Cependant, nous nous attendons à des charges financières nettes plus élevées, en raison surtout des besoins accrus en fonds de roulement.

Les dépenses affectées aux projets d'immobilisations des activités régulières devraient aussi demeurer stables pour l'exercice 2023. Nous prévoyons consacrer environ 25 millions de dollars à différentes initiatives. Cette estimation des dépenses d'investissement ne tient pas compte des dépenses engagées pour notre projet récemment annoncé d'accroissement de la capacité de production et de logistique dans l'Est du Canada, lesquelles sont actuellement estimées à 13 millions de dollars pour l'exercice 2023.

## Secteur des produits de l'érable

Pour le reste de 2023, nous nous attendons à ce que le secteur des produits de l'érable dans son ensemble subisse les contrecoups de l'inflation élevée, entraînant une baisse de la demande des clients de détail. Nous anticipons que l'incidence défavorable liée à la réduction de la demande de détail et à la compétitivité accrue connexe du marché sera atténuée par les augmentations de prix récemment négociées avec les principaux clients, la baisse des coûts de production entraînée par les projets d'automatisation récemment mis en œuvre et les accords d'approvisionnement favorables récemment négociés pour les matériaux d'emballage.

Les dépenses consacrées aux projets d'immobilisations devraient être de 1,0 million de dollars approximativement pour l'exercice 2023, ce qui est comparable aux dépenses des derniers exercices. La principale motivation des projets d'immobilisations est l'amélioration de la productivité et de la rentabilité au moyen de l'automatisation.

Se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes ».



## RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

	T3 2023	T3 2022	CUM 2023	CUM 2022
(non audité)				
(en milliers de dollars, sauf le volume et les données par action)				
Sucre (en tonnes métriques)	191 411	203 315	579 807	579 928
Sirup d'érable (en milliers de livres)	9 630	12 027	33 508	37 225
Produits totaux	262 285	254 632	796 677	738 728
Marge brute	41 685	24 948	124 534	102 333
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	34 912	32 654	115 138	104 341
Résultat des activités d'exploitation	24 008	8 822	72 148	51 658
Résultat ajusté des activités d'exploitation <sup>1)</sup>	17 235	16 528	62 752	53 666
BAlIA <sup>1)</sup>	30 523	15 402	91 681	71 179
BAlIA ajusté <sup>1)</sup>	23 750	23 108	82 286	73 187
Charges financières nettes	5 361	4 385	17 890	12 509
Charge d'impôt sur le résultat	4 470	1 299	14 345	10 215
Bénéfice net	14 177	3 138	39 913	28 934
de base par action	0,13	0,03	0,38	0,28
dilué par action	0,12	0,03	0,35	0,28
Bénéfice net ajusté <sup>1)</sup>	8 749	8 419	33 211	28 498
de base par action <sup>1)</sup>	0,08	0,08	0,32	0,27
Dividendes par action	0,09	0,09	0,27	0,27

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

## Produits totaux

Les produits ont augmenté de 7,7 millions de dollars et de 57,9 millions de dollars, respectivement, pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2023, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La hausse des produits découle essentiellement des prix plus élevés payés pour le sucre brut n° 11 et de l'augmentation du prix moyen pour les activités liées au raffinage dans le secteur du sucre ainsi que de la hausse des prix dans le secteur des produits de l'érable.

## Marge brute

La marge brute a augmenté de 16,7 millions de dollars et de 22,2 millions de dollars, respectivement, pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2023, en regard de celle des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Exclusion faite de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, la marge brute ajustée du trimestre à l'étude et des neuf premiers mois de 2023 a augmenté de 2,3 millions de dollars et de 10,8 millions de dollars, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces variations favorables étaient principalement attribuables à la hausse de la marge brute ajustée du secteur du sucre, atténuée par la diminution de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable.

En ce qui a trait au secteur du sucre, la marge brute ajustée par tonne métrique du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2023 a monté de 20,63 \$ par tonne métrique et de 19,79 \$ par tonne métrique, respectivement, par rapport à celle des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Pour ce qui est du secteur des produits de l'érable, le pourcentage de la marge brute ajustée du trimestre considéré, soit 9,5 %, a augmenté de 130 points de base par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le pourcentage de la marge brute ajustée pour les neuf premiers mois des exercices 2022 et 2023 s'est établi à 8,1 %, respectivement.

## Résultat des activités d'exploitation

Le résultat des activités d'exploitation du troisième trimestre s'est établi à 24,0 millions de dollars, contre 8,8 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 15,2 millions de dollars. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023, le résultat des activités d'exploitation s'est établi à 72,1 millions de dollars, contre 51,7 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 20,4 millions de dollars. Exclusion faite de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, le résultat ajusté des activités d'exploitation du troisième trimestre s'est chiffré à 17,2 millions de dollars, contre 16,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, en hausse de 0,7 million de dollars. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023, le résultat ajusté des activités d'exploitation s'est établi à 62,8 millions de dollars, contre 53,7 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 9,1 millions de dollars. L'amélioration du résultat ajusté des activités d'exploitation pour les deux périodes est principalement attribuable à l'apport plus important du secteur du sucre en 2023.

## Charges financières nettes

	T3 2023	T3 2022	Δ	CUM 2023	CUM 2022	Δ
(en milliers de dollars)						
Charges d'intérêts sur les débetures convertibles subordonnées non garanties, y compris la charge de désactualisation <sup>1)</sup>	2 132	2 119	13	6 390	6 288	102
Intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	1 817	1 308	509	5 347	3 950	1 397
Intérêts sur les billets de premier rang garantis	926	897	29	2 722	2 699	23
Amortissement des frais de financement différés	306	311	(5)	923	928	(5)
Intérêts sur le solde à payer au fournisseur, les Producteurs et productrices acéricoles du Québec	120	131	(11)	1 425	403	1 022
Autres charges d'intérêts	10	12	(2)	21	15	6
Accroissement des intérêts sur la valeur actualisée des obligations locatives	253	240	13	740	699	41
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt	(203)	(633)	430	322	(2 473)	2 795
<b>Charges financières nettes</b>	<b>5 361</b>	<b>4 385</b>	<b>976</b>	<b>17 890</b>	<b>12 509</b>	<b>5 381</b>

1) Comprend une charge de désactualisation de 256 \$ et de 761 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 1<sup>er</sup> juillet 2023 (242 \$ et 720 \$, respectivement, au 2 juillet 2022).

Les charges financières nettes du troisième trimestre de 2023 ont augmenté de 1,0 million de dollars par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation de la charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable du fait de la hausse des emprunts moyens et de l'incidence de la variation liée au marché de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023, les charges financières nettes ont augmenté de 5,4 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation de la charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable du fait de la hausse des emprunts moyens, de la hausse de la charge d'intérêts liée aux Producteurs et productrices Acéricoles du Québec (« PPAQ ») relativement à des achats de sirop d'érable et de l'incidence de la variation liée au marché de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt.

## Imposition

	T3 2023	T3 2022	Δ	CUM 2023	CUM 2022	Δ
(en milliers de dollars)						
Exigible	3 062	2 522	540	11 070	12 680	(1 610)
Différé	1 408	(1 223)	2 631	3 275	(2 465)	5 740
<b>Charge d'impôt sur le résultat</b>	<b>4 470</b>	<b>1 299</b>	<b>3 171</b>	<b>14 345</b>	<b>10 215</b>	<b>4 130</b>

Les variations de la charge d'impôt exigible et différé pour le trimestre considéré et les neuf premiers mois de l'exercice 2023 concordent avec la variation du résultat avant impôt pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

L'impôt différé reflète les écarts temporaires, lesquels découlent principalement de la différence entre l'amortissement déclaré aux fins de l'impôt et les montants pour amortissement constatés à des fins de présentation des résultats financiers, des avantages sociaux futurs et des instruments financiers dérivés. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés devant s'appliquer au résultat des exercices durant lesquels il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou renversés. L'incidence de toute modification des taux d'impôt sur l'impôt futur est portée aux résultats de la période au cours de laquelle la modification se produit.

## Bénéfice net

Le bénéfice net du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2023 s'est chiffré à 14,2 millions de dollars et à 39,9 millions de dollars, respectivement, en hausse de 11,0 millions de dollars pour les deux périodes, comparativement à l'exercice précédent.

Le bénéfice net ajusté du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2023 a augmenté de 0,3 million de dollars et de 4,7 millions de dollars, respectivement, par rapport à celui des périodes correspondantes de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse du résultat ajusté des activités d'exploitation du secteur du sucre.

## Résumé des résultats trimestriels

Le tableau qui suit présente les principales informations financières provenant des états financiers consolidés et des mesures financières non conformes aux PCGR de la Société pour les huit derniers trimestres.

(en milliers de dollars, sauf les volumes et les données par action)	TRIMESTRES <sup>2)</sup>							
	2023			2022				2021
	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième
Volumes de sucre (TM)	191 411	195 547	192 849	214 672	203 315	196 570	180 043	214 753
Volumes de produits de l'érable (en milliers de livres)	9 630	12 059	11 819	9 838	12 027	12 912	12 286	11 678
Produits totaux	262 285	272 949	261 443	267 406	254 632	253 341	230 755	243 231
Marge brute	41 685	41 658	41 191	28 472	24 948	33 899	43 486	39 616
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	34 912	38 233	41 993	39 141	32 654	35 887	35 800	31 020
Résultat des activités d'exploitation	24 008	21 856	26 284	(38 345)	8 822	15 499	27 337	26 952
Résultat ajusté des activités d'exploitation <sup>1)</sup>	17 235	18 431	27 086	22 324	16 528	17 487	19 651	18 356
BAlIA <sup>1)</sup>	30 523	28 445	32 713	18 283	15 402	22 029	33 748	33 382
BAlIA ajusté <sup>1)</sup>	23 750	25 020	33 515	28 952	23 108	24 017	26 061	24 786
Bénéfice net (perte nette)	14 177	11 062	14 674	(45 502)	3 138	8 570	17 226	16 140
de base par action	0,13	0,11	0,14	(0,44)	0,03	0,08	0,17	0,16
dilué(e) par action	0,12	0,10	0,13	(0,44)	0,03	0,08	0,15	0,15
Bénéfice net ajusté <sup>1)</sup>	8 749	9 115	15 347	12 161	8 419	9 122	10 957	9 620
de base par action	0,08	0,09	0,15	0,12	0,08	0,09	0,11	0,09
dilué par action	0,08	0,09	0,14	0,11	0,08	0,09	0,10	0,09
Taux de la marge brute ajustée par TM du secteur du sucre <sup>1)</sup>	159,31	174,62	195,29	164,55	138,68	159,11	174,25	121,16
Pourcentage de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable <sup>1)</sup>	9,5 %	7,2 %	7,7 %	8,1 %	8,2 %	8,0 %	8,1 %	9,7 %

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Tous les trimestres comptent 13 semaines.

Historiquement, le premier trimestre (d'octobre à décembre) et le quatrième trimestre (de juillet à septembre) de l'exercice sont les meilleurs trimestres sur le plan de la marge brute ajustée, du BAlIA ajusté et du bénéfice net ajusté du secteur du sucre en raison de la composition favorable des produits vendus liée à une augmentation de la proportion des ventes aux particuliers pendant ces périodes de l'année. En revanche, le deuxième trimestre (de janvier à mars) et le troisième trimestre (d'avril à juin) sont ceux dont les volumes sont habituellement les moins élevés et dont la composition des produits vendus est la moins favorable, ce qui se traduit par une diminution de la marge brute ajustée, du BAlIA ajusté et du bénéfice net ajusté. Au cours des huit derniers trimestres, cette tendance a affiché une corrélation moins forte en raison de la demande soutenue du marché intérieur et des ventes qui avaient été retardées du premier trimestre au deuxième trimestre de l'exercice 2022.

Normalement, le secteur des produits de l'érable est peu touché par la saisonnalité des ventes. Toutefois, au cours des deux derniers exercices, les volumes de ventes ont présenté une volatilité qui est imputable en partie à la pandémie, à la forte concurrence sur le marché et à la volatilité de la conjoncture économique mondiale.

## Situation financière

(en milliers de dollars)	1 <sup>er</sup> juillet 2023	2 juillet 2022	1 <sup>er</sup> octobre 2022
Total des actifs	967 174 \$	985 166 \$	937 956 \$
Total des passifs	673 866	650 382	646 537

La diminution de 18,0 millions de dollars du total des actifs pour le trimestre considéré par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique principalement par une diminution des clients et autres débiteurs de 7,3 millions de dollars, par une dépréciation du goodwill de 50,0 millions de dollars comptabilisée au quatrième trimestre de 2022 en lien avec le secteur des produits de l'érable et par une diminution des actifs au titre des instruments financiers dérivés de 13,8 millions de dollars. Cette variation a été partiellement compensée par une hausse des immobilisations corporelles de 22,4 millions de dollars et des stocks de 37,0 millions de dollars.

Le total des passifs pour le trimestre considéré a augmenté de 23,5 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse de 35,0 millions de dollars de l'encours de la facilité de crédit renouvelable, partiellement compensée par une réduction des passifs au titre des avantages du personnel de 11,6 millions de dollars.

## Liquidités

Les flux de trésorerie générés par Lantic sont essentiellement versés à Rogers sous forme de versements d'intérêts sur les billets subordonnés de Lantic détenus par Rogers, après la constitution de provisions suffisantes pour les dépenses en immobilisations, le remboursement de la dette et les besoins en fonds de roulement. Les sommes reçues par Rogers sont utilisées pour payer les charges administratives, les intérêts sur les débetures convertibles et l'impôt sur le bénéfice, ainsi que pour verser des dividendes aux actionnaires de la Société. Lantic n'était soumise à aucune restriction touchant les distributions de liquidités découlant de la conformité aux clauses restrictives de nature financière au cours de l'exercice.

	T3 2023	T3 2022	CUM 2023	CUM 2022
(en milliers de dollars)				
(Sorties) entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	35 427	(406)	1 912	(15 308)
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités de financement	(28 472)	(3 878)	19 887	12 123
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(8 608)	(3 387)	(21 502)	(9 784)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie	1	129	(153)	70
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(1 652)	(7 542)	144	(12 899)

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation du trimestre à l'étude ont augmenté de 35,8 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la variation favorable de 25,1 millions de dollars des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, de la hausse de 9,9 millions de dollars du bénéfice net ajusté pour tenir compte des éléments hors trésorerie et de la baisse de 1,3 million de dollars des impôts sur le résultat payés. Pour les neuf premiers mois de 2023, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont augmenté de 17,2 millions de dollars comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la variation favorable de 6,1 millions de dollars des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, de l'augmentation de 8,5 millions de dollars du bénéfice net ajusté pour tenir compte des éléments hors trésorerie et de la diminution de 5,5 millions de dollars des impôts sur le résultat payés. Cette variation a été contrebalancée en partie par la hausse de 2,9 millions de dollars des intérêts payés.

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement ont diminué de 24,6 millions de dollars pour le trimestre considéré par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout d'une baisse de 25,0 millions de dollars des emprunts sur la facilité de crédit renouvelable. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023, les entrées de trésorerie liées aux activités de financement ont augmenté de 7,8 millions de dollars comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison d'une augmentation des emprunts sur la facilité de crédit renouvelable.

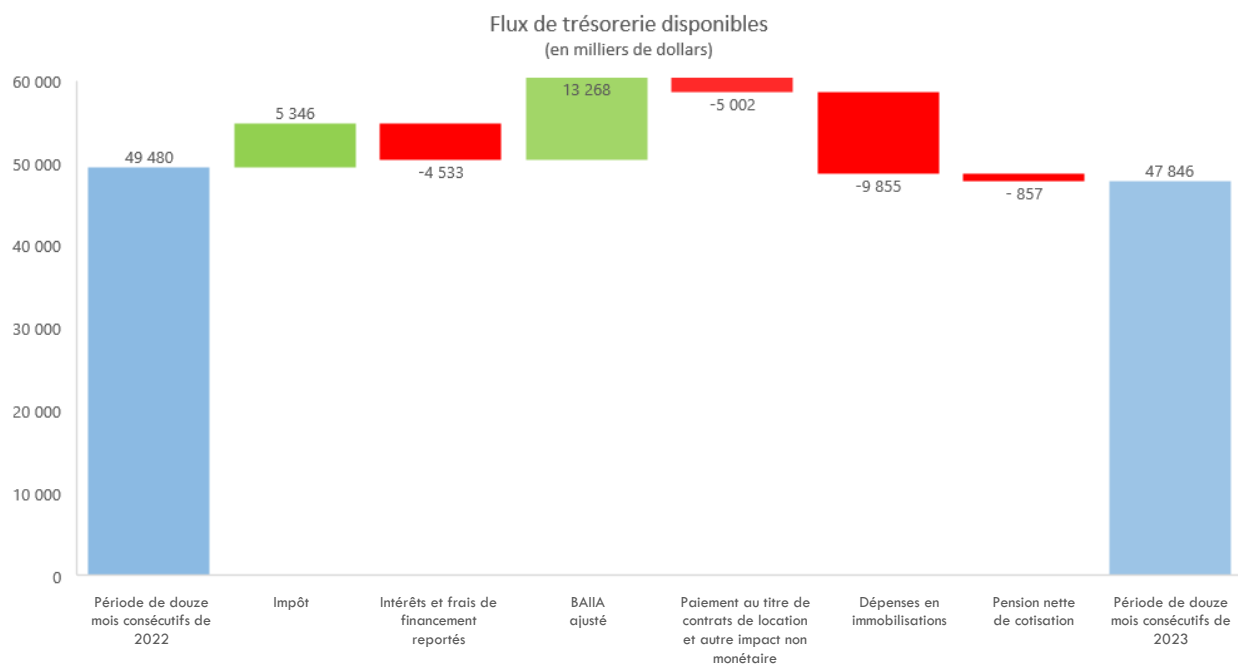
Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour le trimestre considéré et les neuf premiers mois de 2023 ont augmenté de 5,2 millions de dollars et de 11,7 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les variations étaient surtout attribuables aux moments où les dépenses en immobilisations ordinaires sont engagées et à l'inscription à l'actif de dépenses de 6,9 millions de dollars en lien avec l'étape de planification et de conception de notre projet d'agrandissement prévu dans l'Est du Canada.

Dans le but de fournir des renseignements supplémentaires, nous jugeons pertinent de mesurer les flux de trésorerie disponibles générés par nos activités. Les flux de trésorerie disponibles, une mesure non conforme aux PCGR, s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés, et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers, y compris les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée, et les paiements des obligations locatives.

## FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

	Période de douze mois	
(en milliers de dollars)	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	38 771	33 557
Ajustements :		
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	37 133	44 202
Paiement de frais de financement différés	(1 488)	(268)
Ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés	1 268	(9 223)
Montants hors trésorerie des instruments financiers	1 202	287
Dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles	(35 448)	(16 678)
Dépenses en immobilisations à valeur ajoutée	11 615	2 701
Paiement au titre des obligations locatives	(5 207)	(5 098)
Flux de trésorerie disponibles <sup>1)</sup>	47 846	49 480
Dividendes déclarés	37 687	37 439

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.



Les flux de trésorerie disponibles pour la période de douze mois close le 1<sup>er</sup> juillet 2023 se sont chiffrés à 47,8 millions de dollars, ce qui constitue une baisse de 1,6 million de dollars en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse est principalement imputable à l'augmentation de 9,9 millions de dollars des dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles et des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée, à la diminution de 4,9 millions de dollars de l'incidence sans effet sur la trésorerie liée à la variation des charges à payer au titre de la rémunération de la haute direction fondée sur des actions réglée en trésorerie et à la hausse de 4,5 millions de dollars des paiements d'intérêts et de frais de financement différé. Cette variation a été contrebalancée en partie par la hausse de 13,3 millions de dollars du BAIIA ajusté et par la baisse de 5,3 millions de dollars des impôts sur le résultat payés.

Les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée, ont augmenté de 9,9 millions de dollars par rapport à celles de la période de douze mois de l'an dernier, en raison surtout du calendrier des dépenses. Les dépenses en immobilisations à valeur ajoutée ne réduisent pas les flux de trésorerie disponibles, puisque ces projets ne sont pas essentiels aux activités d'exploitation des usines. Ces projets sont plutôt entrepris en raison des économies opérationnelles qu'ils permettront de réaliser une fois achevés. L'augmentation du montant engagé pour les dépenses en immobilisations à valeur ajoutée pour l'exercice 2023 comparativement à la période correspondante de l'exercice 2022 découle surtout des coûts de 6,9 millions de dollars engagés en lien avec l'étape de planification et de conception de notre projet d'agrandissement prévu pour l'Est du Canada.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 9,0 cents par action ordinaire pour chaque trimestre, ce qui correspond à 36,0 cents pour les périodes de douze mois.

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation représentent les variations, d'un exercice à l'autre, des actifs courants, comme les débiteurs et les stocks, et des passifs courants, comme les créditeurs. Les variations de ces comptes sont attribuables principalement aux calendriers de recouvrement des débiteurs, des arrivages de sucre brut et du paiement des passifs. Les augmentations et les diminutions de ces comptes sont attribuables aux calendriers susmentionnés et ne constituent donc pas des flux de trésorerie disponibles. Ces augmentations ou diminutions sont financées à l'aide de la trésorerie disponible ou de notre facilité de crédit. Les hausses et les baisses de la dette bancaire sont également attribuables à des différences de calendrier en lien avec les facteurs décrits plus haut et ne constituent donc pas de la trésorerie disponible.

L'effet combiné des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers de 2,5 millions de dollars pour la période de douze mois à l'étude ne constitue pas un élément ayant une incidence sur la trésorerie, puisque ces contrats seront réglés à la suite de la réalisation de la transaction physique, ce qui explique la nécessité d'ajuster les flux de trésorerie disponibles.

## Obligations contractuelles

Aucun changement significatif ne touche le tableau des obligations contractuelles présenté dans le rapport de gestion faisant partie du rapport annuel de la Société au 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2023, Lantic avait des engagements d'achat totalisant 953 000 tonnes métriques de sucre de canne brut jusqu'à l'exercice 2025, dont 305 000 tonnes métriques avaient un prix établi, pour un engagement total de 214,3 millions de dollars.

## Ressources en capital

Le 20 janvier 2023, la facilité de crédit renouvelable a été modifiée. La modification la plus importante est que les fonds disponibles pour les fins du fonds de roulement ont été augmentés de 200,0 millions de dollars à 265,0 millions de dollars, en vertu de l'option accordée autorisée de 400 millions de dollars.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2023, Lantic disposait d'un fonds de roulement totalisant 265,0 millions de dollars aux termes de la facilité de crédit renouvelable sur laquelle elle peut emprunter des fonds au taux préférentiel, au TIOL ou au taux des acceptations bancaires, majoré de 20 à 250 points de base, si elle respecte certains ratios financiers. Au 1<sup>er</sup> juillet 2023, des actifs d'une valeur totale de 643,0 millions de dollars, lesquels englobent notamment des comptes clients, des stocks et des immobilisations corporelles, étaient affectés à la garantie de la facilité de crédit renouvelable, contre 588,3 millions de dollars au 2 juillet 2022.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2023, un montant de 176,0 millions de dollars était prélevé sur la facilité de crédit renouvelable et un montant de 3,4 millions de dollars en trésorerie était également disponible.

Les besoins de liquidités pour le fonds de roulement et les dépenses en immobilisations devraient être comblés à même la trésorerie disponible et les fonds générés par les activités d'exploitation. La direction est d'avis que le crédit inutilisé aux termes de la facilité renouvelable est suffisant pour combler nos besoins anticipés en matière de liquidités.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2023, Lantic respectait toutes les clauses restrictives liées à sa facilité de crédit renouvelable.

En ce qui a trait au projet d'accroissement prévu de la capacité de raffinage dans l'Est du Canada, Lantic a négocié un financement sous forme de prêts garantis par Investissement Québec pouvant atteindre 65 millions de dollars.

## TITRES EN CIRCULATION

Au 1<sup>er</sup> juillet 2023 et au 11 août 2023, respectivement, un total de 105 096 120 actions étaient en circulation (104 372 045 au 2 juillet 2022).

## RISQUES ET INCERTITUDES

Les affaires et les activités de Rogers sont considérablement touchées par plusieurs facteurs, notamment les marges courantes sur le sucre raffiné et sa capacité de commercialiser le sucre et les produits de l'érable de façon concurrentielle, l'approvisionnement en matières premières, les conditions météorologiques, les charges d'exploitation ainsi que les programmes et règlements gouvernementaux.

Les facteurs de risque liés à nos entreprises et à nos activités sont exposés dans le rapport de gestion contenu dans notre rapport annuel pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> octobre 2022. Ce document se trouve sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), ou sur le site Web de la Société, à l'adresse [www.LanticRogers.com](http://www.LanticRogers.com).

Le facteur de risque intitulé *Projet d'agrandissement annoncé récemment* qui figure dans le rapport de gestion contenu dans notre rapport annuel pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> octobre 2022 devrait être mis à jour pour refléter l'approbation officielle du projet par le conseil d'administration de Lantic le 11 août 2023.

### *Projet d'agrandissement annoncé récemment*

La réalisation du projet d'agrandissement d'une usine annoncé récemment est assujettie à plusieurs conditions, dont certaines sont hors du contrôle de Lantic.

Le plan d'ingénierie détaillé du projet a été réalisé et il comprend des estimations des coûts, de la période de construction et de la capacité de production supplémentaire. Le coût prévu du projet, qui s'élève à environ 200 millions de dollars, est encore susceptible de changer. De plus, afin de réaliser le projet, Lantic pourrait devoir modifier à nouveau ses facilités de crédit existantes et peut-être conclure des ententes de financement additionnelles pour financer la construction. La capacité de Lantic à obtenir le financement global pour le projet dépend de plusieurs facteurs, dont la demande de sucre raffiné sur le marché, l'estimation finale du coût du projet et les conditions d'emprunt sur le marché des capitaux.

Rien ne garantit que le projet d'agrandissement sera réalisé ou qu'il le sera dans les délais prévus de deux à trois ans, offrant ainsi les volumes additionnels prévus au coût prévu. L'incapacité de Lantic de réaliser le projet d'agrandissement selon les conditions prévues pourrait avoir une incidence significative sur la performance, les résultats financiers et la situation financière de RSI.

## MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Lors de l'analyse de nos résultats, en plus des mesures financières calculées et présentées conformément aux IFRS, nous recourons également à un certain nombre de mesures financières non conformes aux PCGR. Par mesure financière non conforme aux PCGR, on entend une mesure numérique de la performance, de la situation financière ou des flux de trésorerie d'une société qui exclut (inclut) des montants, ou fait l'objet d'ajustements ayant pour effet d'exclure (d'inclure) des montants, qui sont inclus (exclus) dans la plupart des mesures directement comparables calculées et présentées conformément aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne faisant pas l'objet d'une définition normalisée, il pourrait donc être impossible de les comparer avec les mesures financières non conformes aux PCGR présentées par d'autres sociétés exerçant les mêmes activités ou des activités similaires. Les investisseurs sont priés de lire intégralement nos états financiers consolidés audités ainsi que nos rapports mis à la disposition du public, et de ne pas se fier à une seule mesure financière.

Nous utilisons ces mesures financières non conformes aux PCGR à titre de complément de nos résultats présentés en vertu des IFRS. Elles permettent de présenter nos activités sous un angle différent et, conjuguées à nos résultats formulés en vertu des IFRS et aux rapprochements avec les mesures financières correspondantes conformes aux IFRS, elles font ressortir de manière plus nette les facteurs et tendances touchant à nos activités.

Le texte qui suit présente la définition des mesures non conformes aux PCGR utilisées dans le présent rapport de gestion.

- La marge brute ajustée s'entend de la marge brute compte tenu de « l'ajustement du coût des ventes », lequel comprend les profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés, et le cumul des écarts temporaires découlant des profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme.
- Le résultat ajusté des activités d'exploitation s'entend du résultat des activités d'exploitation compte tenu de l'ajustement du coût des ventes et de la dépréciation du goodwill.
- Le BAIIA s'entend du résultat des activités d'exploitation après ajustement pour tenir compte de l'amortissement et de la dépréciation du goodwill.
- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA après ajustement pour tenir compte de l'ajustement total du coût des ventes.
- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net compte tenu de l'ajustement au titre du coût des ventes, de la dépréciation du goodwill, de la variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt et de l'incidence fiscale sur ces ajustements.
- Le taux de la marge brute ajustée par TM s'entend de la marge brute ajustée du secteur du sucre divisée par le volume des ventes de ce même secteur.
- Le pourcentage de la marge brute ajustée s'entend de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable divisée par les produits tirés de ce même secteur.
- Le bénéfice net ajusté par action (de base) s'entend du bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.
- Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés, des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers, et compte tenu des dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée, et des paiements effectués au titre des contrats de location-acquisition.

Dans le présent rapport de gestion, nous traitons des mesures financières non conformes aux PCGR, en décrivant notamment les raisons pour lesquelles nous estimons que ces mesures fournissent des renseignements utiles sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie, le cas échéant, et, dans la mesure où cela est important, les autres fins visées par le recours à ces mesures. Ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse de nos résultats présentés aux termes des PCGR. Les rapprochements des mesures financières non conformes aux PCGR et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables sont présentés ci-après.

Rapport sur les résultats du troisième trimestre de l'exercice 2023

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS

	T3 2023			T3 2022		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
<b>Résultats consolidés</b> (en milliers de dollars)						
Marge brute	35 772	5 913	41 685	21 278	3 670	24 948
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(5 278)	(1 495)	(6 773)	6 917	789	7 706
Marge brute ajustée	30 494	4 418	34 912	28 195	4 459	32 654
Résultat des activités d'exploitation	21 140	2 868	24 008	8 159	663	8 822
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(5 278)	(1 495)	(6 773)	6 917	789	7 706
Résultat ajusté des activités d'exploitation	15 862	1 373	17 235	15 076	1 452	16 528
Résultat des activités d'exploitation	21 140	2 868	24 008	8 159	663	8 822
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	4 862	1 653	6 515	4 903	1 677	6 580
BAlIA <sup>1)</sup>	26 002	4 521	30 523	13 062	2 340	15 402
BAlIA <sup>1)</sup>	26 002	4 521	30 523	13 062	2 340	15 402
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(5 278)	(1 495)	(6 773)	6 917	789	7 706
BAlIA ajusté	20 724	3 026	23 750	19 979	3 129	23 108
Bénéfice net			14 177			3 138
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>			(6 773)			7 706
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt <sup>1)</sup>			(203)			(633)
Impôt sur les ajustements ci-dessus			1 548			(1 792)
Bénéfice net ajusté			8 749			8 419
Bénéfice net de base par action			0,13			0,03
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			(0,05)			0,05
Bénéfice net ajusté de base par action			0,08			0,08

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».



Rapport sur les résultats du troisième trimestre de l'exercice 2023

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS (SUITE)

Résultats consolidés (en milliers de dollars)	CUM 2023			CUM 2022		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	108 885	15 649	124 534	89 114	13 219	102 333
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(6 585)	(2 811)	(9 396)	1 730	278	2 008
Marge brute ajustée	102 300	12 838	115 138	90 844	13 497	104 341
Résultat des activités d'exploitation	66 115	6 033	72 148	47 796	3 862	51 658
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(6 585)	(2 811)	(9 396)	1 730	278	2 008
Résultat ajusté des activités d'exploitation	59 530	3 222	62 752	49 526	4 140	53 666
Résultat des activités d'exploitation	66 115	6 033	72 148	47 796	3 862	51 658
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	14 452	5 081	19 533	14 434	5 087	19 521
BAlIA <sup>1)</sup>	80 567	11 114	91 681	62 230	8 949	71 179
BAlIA <sup>1)</sup>	80 567	11 114	91 681	62 230	8 949	71 179
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(6 585)	(2 811)	(9 396)	1 730	278	2 008
BAlIA ajusté <sup>1)</sup>	73 982	8 303	82 285	63 960	9 227	73 187
Bénéfice net			39 913			28 934
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>			(9 396)			2 008
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt <sup>1)</sup>			322			(2 473)
Impôt sur les ajustements ci-dessus			2 372			29
Bénéfice net ajusté			33 211			28 498
Bénéfice net de base par action			0,38			0,28
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			(0,06)			(0,01)
Bénéfice net ajusté de base par action			0,32			0,27

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Rapport sur les résultats du troisième trimestre de l'exercice 2023

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS (SUITE)

(en milliers de dollars, sauf les volumes et les données par action)	TRIMESTRES <sup>1) 2)</sup>							
	2023			2022				2021
	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième
Marge brute	41 685	41 658	41 191	28 472	24 948	33 899	43 486	39 616
Ajustement total du coût des ventes <sup>2)</sup>	(6 773)	(3 425)	802	10 669	7 706	1 988	(7 686)	(8 596)
Marge brute ajustée	34 912	38 233	41 993	39 141	32 654	35 887	35 800	31 020
Résultat des activités d'exploitation	24 008	21 856	26 284	(38 345)	8 822	15 499	27 337	26 952
Ajustement total du coût des ventes <sup>2)</sup>	(6 773)	(3 425)	802	10 669	7 706	1 988	(7 686)	(8 596)
Dépréciation du goodwill	–	–	–	50 000	–	–	–	–
Résultat ajusté des activités d'exploitation	17 235	18 431	27 086	22 324	16 528	17 487	19 651	18 356
Résultat des activités d'exploitation	24 008	21 856	26 284	(38 345)	8 822	15 499	27 337	26 952
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	6 515	6 589	6 429	6 628	6 580	6 530	6 410	6 430
Dépréciation du goodwill	–	–	–	50 000	–	–	–	–
BAlIA	30 523	28 445	32 713	18 283	15 402	22 029	33 747	33 382
BAlIA	30 523	28 445	32 713	18 283	15 402	22 029	33 747	33 382
Ajustement total du coût des ventes <sup>2)</sup>	(6 773)	(3 425)	802	10 669	7 706	1 988	(7 686)	(8 596)
BAlIA ajusté	23 750	25 020	33 515	28 952	23 108	24 017	26 061	24 786
(Perte nette) bénéfice net	14 177	11 062	14 674	(45 502)	3 138	8 570	17 226	16 140
Ajustement total du coût des ventes <sup>2)</sup>	(6 773)	(3 425)	802	10 669	7 706	1 988	(7 686)	(8 596)
Dépréciation du goodwill	–	–	–	50 000	–	–	–	–
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt <sup>2)</sup>	(203)	479	46	(328)	(633)	(1 246)	(594)	(162)
Impôt sur les ajustements ci-dessus	1 548	999	(175)	(2 678)	(1 792)	(190)	2 011	2 238
Bénéfice net ajusté	8 749	9 115	15 347	12 161	8 419	9 122	10 957	9 620

1) Tous les trimestres comptent 13 semaines.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

## PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2023, aucun changement important n'a été apporté aux principales estimations comptables présentées dans le rapport de gestion faisant partie du rapport annuel de la Société au 1<sup>er</sup> octobre 2022.

## CHANGEMENTS APPORTÉS AUX PRINCIPES ET PRATIQUES COMPTABLES NON ENCORE ADOPTÉS

Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées, ne sont pas encore en vigueur et n'ont donc pas été appliquées lors de la préparation des états financiers intermédiaires consolidés non audités du troisième trimestre de l'exercice 2023. La direction, après avoir passé en revue ces nouvelles normes et modifications proposées, ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence significative sur les états financiers de Rogers. Se reporter à la note 3 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ainsi qu'à la note 3 q) afférente aux états financiers consolidés audités de l'exercice 2022 pour un complément d'information.

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109, lequel porte sur l'attestation de l'information présentée dans les documents intermédiaires des émetteurs, le chef de la direction et la chef de la direction financière ont conçu, ou ont fait concevoir sous leur supervision, les contrôles et procédures de communication de l'information (les « CPCI »).

En outre, le chef de la direction et la chef de la direction financière ont conçu, ou ont fait concevoir sous leur supervision, un processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») afin de fournir une assurance raisonnable à l'égard de la fiabilité de l'information financière et de l'établissement des états financiers aux fins de publication de l'information financière.

Le chef de la direction et la chef de la direction financière ont évalué les modifications apportées au processus de CIIF de Rogers au cours de la période ouverte le 2 avril 2023 et close le 1<sup>er</sup> juillet 2023, le cas échéant, afin de déterminer si elles ont eu, ou pourraient raisonnablement avoir, des répercussions importantes sur ce processus. Aucun changement de ce genre n'a été décelé lors de leur évaluation.

## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport comporte des déclarations ou de l'information qui sont ou peuvent être des énoncés prospectifs ou de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Les énoncés prospectifs peuvent inclure notamment des énoncés et des renseignements qui reflètent nos prévisions actuelles à l'égard de la performance et d'événements futurs. L'utilisation de termes comme « pouvoir », « devoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « supposer », « prévoir », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables, et/ou les tournures négatives de celles-ci, vise à signaler des énoncés prospectifs. Sans prétendre en faire la liste complète, nous prévenons les investisseurs que les énoncés portant sur les sujets suivants sont des énoncés prospectifs ou sont susceptibles d'en être :

- la demande de sucre raffiné et de sirop d'érable,
- notre projet récemment annoncé d'accroissement de la capacité de raffinage de sucre et de logistique dans l'Est du Canada,
- les prix futurs du sucre brut,
- les pressions inflationnistes attendues sur les coûts,
- le prix du gaz naturel,
- les prévisions sur la production de betteraves,
- la croissance de l'industrie acéricole et de l'industrie du sucre raffiné,
- la situation à l'égard des contrats de travail et des négociations collectives,
- le niveau des dividendes futurs,
- l'état d'avancement des réglementations et des enquêtes gouvernementales.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des estimations que nous avons faites et des hypothèses que nous avons posées en fonction de notre expérience et de notre perception des tendances passées, de la conjoncture et d'événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, connus ou inconnus, et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels ou les événements diffèrent sensiblement des attentes qui y sont exprimées. La performance et les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs, des résultats passés ou des attentes au cours de la période considérée. Le lecteur est invité à se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » qui figure dans le présent rapport de gestion pour obtenir plus d'informations sur les facteurs de risque et d'autres événements qui sont indépendants de la volonté de Rogers. Ces risques sont également décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle.

Bien que la Société estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs soient raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, car rien ne garantit que ceux-ci se révéleront exacts. Les énoncés prospectifs aux présentes sont formulés à la date du présent rapport de gestion, et nous déclinons toute responsabilité quant à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés par suite d'événements ou de circonstances postérieurs à la date des présentes, à moins que nous n'y soyons tenus en vertu de la loi.